

La conspiration du silence autour du complot de l'honorable J. A. Calder

La presse unioniste n'a pas encore dit un mot pour expliquer l'attitude du collègue de M. Borden. Ce dernier ne paraît pas empressé à faire des déclarations

QUE MONTREAL SOIT BIEN SAGE QUAND LE PREMIER MINISTRE IRA LUI RENDRE VISITE. — CE SERA LE MOYEN DE DE-JOUEUR TOUT UN PETIT PLAN QUI EST DEJA PREPARE

L'Ouest prépare une réception triomphale à l'illustre chef du parti libéral (Du Correspondant du "CANADA").

Ottawa, 2.—Quoique la fameuse conspiration de l'hon. M. Calder, collègue de sir Robert, ourdie pour le perdre ait été répandue dans tout le pays, la presse unioniste n'en a pas encore parlé. N'est-ce pas là la plus belle preuve qu'on l'a chloroformée.

Ainsi voici un ministre qui, avant son entrée dans le cabinet, prépare et livre aux ennemis du premier ministre, tout un plan formidable pour le détruire avec toute son œuvre, et voici cet homme qui est devenu aujourd'hui le collègue de celui qu'il dénonçait et la grande presse du pays n'en dit rien. Par exemple elle avait l'autre semaine, des colonnes à donner pour conter les détails d'une poursuite judiciaire intentée par une religieuse ; elle trouve des colonnes pour répandre sur le compte de sir Wilfrid Laurier les plus infâmes mensonges ; elle dépensera des colonnes pour décrier la province de Québec.

La conspiration de M. Calder, si extraordinaire et si scandaleuse qu'elle soit, ne trouve pas une mention dans les grands journaux, pourtant si bien informés. Ce n'est donc pas en vain qu'on peut accuser la presse unioniste d'être contrôlée par des influences occultes. Non que le peuple ne croit pas que cette presse va le renseigner. Au contraire elle va le tromper et s'obstiner systématiquement à cacher les turpitudes de ceux qu'elle sert. Si au moins elle niait nos avances, ou si elle tentait de les justifier ; mais non silence complet.

M. Blondin lui-même n'a pas encore fait de déclaration, pas plus que M. Calder d'ailleurs, qui ne met pas un trop grand empressement à donner de ses nouvelles.

Mais attendons il faudra bien que cela vienne. Comment le peuple peut-il avoir confiance dans un gouvernement dénoncé par ceux qui en font partie, et comment peut-il avoir foi dans un homme comme M. Calder ?

J'apprends que sir Robert Borden parlera à Montréal le 12 décembre ; à ce propos ne manque pas de conseiller aux Montréalais la modération et le calme ; qu'ils se tiennent sages ; ce sera le plus beau tour à jouer à toute une bande qui attend avec impatience cette visite pour répandre dans le pays et en Europe, la nouvelle que Montréal a insulté le premier ministre.

Déjà on escompte un scandale "pire que celui de Kitchener et de Sherbrooke", disent des ministériels ; mais les Montréalais sont avertis qu'ils ne manifestent aucunement leur antipathie au premier ministre ; qu'ils attendent le 17 décembre alors que dans le bureau de votation, ils jugeront froidement M. Borden en votant contre son candidat.

Voit-on d'ici quelles réjouissances ce sera pour les unionistes, de pouvoir dire que le premier ministre a été insulté à Montréal. Que Montréal fasse comme Halifax ; qu'il reçoive bien M. Borden, mais sans enthousiasme ; ce dont il n'est pas capable d'ailleurs. Ce sera le moyen de faire savoir au premier ministre qu'il ne peut compter sur l'appui de la métropole.

Si j'en crois la rumeur, on dit ici, qu'il y aura peut-être provocation comme à Sherbrooke, mais qu'on reste chez soi plutôt que d'aller huer le chef du gouvernement. Il est vrai qu'il est l'auteur de la loi du bâillon, mais qu'on se montre plus généreux que lui ; qu'on le laisse pérorer ; ce n'est pas son discours qu'il répète depuis quinze jours qui fera changer d'opinion à l'électorat de Montréal. Les paroles ne sont plus rien : ce sont les actes qu'il faut juger et le peuple les jugera le 17 décembre.

Les nouvelles qui nous viennent de l'ouest nous permettent d'annoncer que Winnipeg fera la semaine prochaine une réception triomphale au chef du parti libéral. On a hâte de le voir et de lui dire que c'est en lui seul qu'on a confiance.

La visite de sir Wilfrid Laurier à Winnipeg passera à l'histoire. On veut faire comme jamais il fut fait à un homme d'Etat. Les autres provinces voudraient aussi avoir la visite de notre illustre compatriote, mais on ne sait pas encore s'il pourra se rendre à cette invitation, pour tant pressante.

Les rapports de toutes les parties du pays sont de plus en plus encourageants et à mesure que la campagne avance, le succès, l'éclatant succès du parti libéral s'affirme de plus en plus. Il y aura des surprises pour le gouvernement et des grandes, partout.

LE GOUVERNEMENT IMPOSERA-T-IL SES DECISIONS EN APPEL ?

EN JUGANT LES CAUSES-TYPES DES TRIBUNAUX D'EXEMPTIONS ET EN DECIDANT DU JUGEMENT A RENDRE, LE TRIBUNAL SUPREME A OTTAWA ENLEVERAIT TOUTE COMPETENCE AU TRIBUNAL D'APPEL PROVINCIAL.

Ottawa, 1 — L'hon. juge Duff, le juge en chef des cas d'exemptions en appel, devra juger les causes-types des exemptions qui en ont été appelées par les autorités militaires des divers tribunaux locaux. Un arrêté ministériel, autorisant telle démarche, a été sanctionné et un certain nombre de causes des différents tribunaux seront jugées sous peu. Ces causes ne sont du ressort des tribunaux d'appel d'aucune province.

Le but de cette démarche autorisée par l'arrêté est d'assurer "l'uniformité et l'impartialité de considération et de décision sur des cas-types qui regardent certaines catégories de cas d'exemption."

Come on peut le voir les tribunaux d'appel de chaque province seraient forcés, pour ainsi dire, de décider des cas d'exemptions appelés en basant leur décision sur ces causes-types jugées par le tribunal suprême d'appel au Canada.

Serait-ce restreindre la compétence des juges du tribunal d'appel provincial et créer une jurisprudence à tendance autocratique ?

LE R. P. JOHN FORBES EST NOMME EVEQUE

IL EST MISSIONNAIRE D'AFRIQUE DEPUIS 1888.

(Dépêche au "Canada")

Joliette, 2 — Mgr Forbes a reçu un télégramme de Kanpalla, (Ouganda), Afrique centrale, lui annonçant que son frère, le R. P. John Forbes, des Pères Blancs, venait d'être nommé évêque coadjuteur de Mgr Strecher, archevêque du Mianza septentrional.

Le nouvel évêque est né à l'île Perrot, comté de Vaudreuil, le 10 janvier 1864, de John Forbes, cultivateur, et d'Octavie Léger. Il fit ses études au séminaire de Montréal ; entra chez les Pères Blancs à Alger, en Afrique, en 1886 et prononça ses vœux à Carthage, en Tunisie, le 23 septembre 1888. Professeur au petit séminaire grec melchite de Jérusalem, en Judée (1888-1893) ; directeur du noviciat en même temps professeur d'arabe à Alger (1893-1900) ; fondateur du postulat de Québec (1900-1901), dont il est le premier supérieur depuis 1901. Il est aussi le fondateur des MISSIONS D'AFRIQUE, bulletin mensuel publié à Québec.

En 1911, le père Forbes est parti de Québec et fait le voyage de l'Afrique Centrale où il visite les nombreux Canadiens dans ces missions. Peu d'années après il revient à Québec et en 1914, il accompagne son frère, Mgr Forbes, dans sa première visite à Lumina. La guerre l'empêche d'aller jusqu'en Afrique ; il dut s'arrêter à Biscup Smailton, en Angleterre où il est, depuis le 9 avril 1915, il était rendu en Afrique où il prit la direction de l'école Rimbagu, (un High School) pour préparer les nègres aux carrières diplomatiques et administratives.

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE PROTESTENT

LE GOUVERNEMENT DE CES DEUX PAYS NE RECONNAÎT PAS L'AUTORITE DES BOLSHEVIKS. — SOULEVEMENT DES COSAQUES.

Londres, 1 — Une dépêche datée du 30 novembre et envoyée à l'Agence Reuters dit que le représentant militaire américain à l'état-major général aux quartiers généraux russes, à remis au général Dukhomin une énergique protestation du gouvernement américain contre un armistice séparé, conclu par la Russie. Le représentant militaire français a aussi informé le général Dukhomin que la France ne reconnaît pas l'autorité des fonctionnaires actuels et qu'elle espère que le haut commandement rejettera toutes "les négociations criminelles."

Copenhague, 2 — Une dépêche d'Haparanda, Suède, au Berlingske Tidende dit que le général Kaledines, hetman des Cosaques du Don, a cerné Rostov sur le Don avec ses troupes. Les sections du conseil des Bolshéviki occupent encore cette ville. Le général Kaledines a dix régiments de cavalerie, dix mille fantassins, neuf batteries de canons de combat et 20 mitrailleuses.

LES ANGLAIS RESTERONT EN RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)
Petrograd, 1er. — Léon Trotzky, le ministre bolshéviki des Affaires étrangères, a publié un décret refusant à tout sujet britannique son passeport pour quitter la Russie, en attendant que les causes des Russes, prétendus internes en Angleterre à cause de leurs opinions politiques, soient réglées. L'administration russe a récemment demandé la mise en liberté définitive de plusieurs Russes sous arrest à Londres.

LES ANGLAIS ONT REPOUSSE NEUF ATTAQUES ALLEMANDES

Les Teutons ont attaqué de plus le voisinage de Masnières et Bourlon. — Les Anglais s'emparent de plusieurs milles de terrain.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 2 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir : "Une opération mineure a été entreprise de bonne heure ce matin par les fusiliers, des bataillons de North County et de Home County au nord-est d'Ypres. Quelques édifices fortifiés et de points très forts sur le principal sommet au nord de Passendale ont été occupés. Plusieurs prisonniers y ont été capturés."

"Sur le front de Cambrai nos troupes ont reçu ordre la nuit dernière de se retirer du village de Masnières. L'ennemi n'y est pour rien dans ce recul. Ce matin il a bombardé le village évacué. Dix attaques ennemies ont été déclinées sur ce front en l'espace de vingt-quatre heures. Elles ont été complètement repoussées."

"Il y a eu un combat autour et au dedans du village de Gonnelleu. Des attaques ennemies ont été lancées pendant l'après-midi et la soirée dans le voisinage de La Vacquerie et Bourlon. Elles ont été repoussées par notre tir. "Dans le voisinage de Moeuvres notre artillerie a bombardé les concentrations de l'infanterie ennemie."

Londres, 2 — Le War Office annonce que les Allemands ont lancé séparément neuf attaques sur le front de Cambrai près de Masnières. Elles ont été toutes repoussées par nos troupes qui ont infligé aux Allemands de lourdes pertes."

COMMUNIQUE DE SAMEDI

Quartiers-généraux en France, 1er décembre — Les troupes du feld-maréchal Haig ont continué aujourd'hui leurs contre-attaques contre les forces allemandes qui ont pénétré hier dans les défenses anglaises dans le secteur de Gonnelleu. Un violent combat eu lieu autour de Gonnelleu ce matin. De bonne heure les Allemands ont été repoussés sur une grande étendue de terrain qu'ils ont occupée hier. Gonnelleu, que l'ennemi a conservé pendant cinq heures est retombé aux mains des Anglais un peu après trois heures cet après-midi et plus tard les troupes britanniques ont repoussé les Allemands du sommet de St-Quentin à l'est de Gonnelleu et du bois de Guiche qui est situé à l'ouest de Villers-Guislain. Un peu plus au nord dans la section de La Vacquerie les troupes ont été obligées d'abandonner le terrain. Jusqu'ici, les Allemands n'ont pas renouvelé leur attaque ni dans la région de Gonnelleu ni à l'emplacement où ils ont subi un si désastreux échec hier le long de la ligne de Moeuvres et autour du bois de Bourlon jusqu'au point près de Cantaigne. Cependant, on sait qu'ils y ont transporté de nombreux renforts pour l'offensive d'hier et leurs récentes tentatives sur le terrain gagné étaient attendues.

Londres, 1er décembre — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir :

"L'intention de l'ennemi était de déclencher une attaque avec de grandes forces et de repousser nos troupes des positions importantes que nous avons gagnées le 20 novembre. L'ordre suivant, pris sur un prisonnier a été publié le 29 novembre par le général von Dermoritz, commandant de la seconde armée allemande :

"Soldats de la seconde armée : Les Anglais, en lançant leurs tanks dans la mêlée le 20 novembre ont remporté une victoire près de Cambrai. Leur intention était d'avancer plus loin mais ils n'ont pas réussi dans leur dessein, grâce à la brillante résistance de nos troupes, qui ont été placées dans la ligne pour arrêter leur avance. Nous allons changer maintenant leur victoire en une défaite en commençant un mouvement tournant. La patrie a les yeux fixés sur vous et s'attend à ce que chacun fasse son devoir."

"Grâce à la magnifique défense de nos troupes, le but de l'ennemi a complètement échoué. De Vendhuile dans le sud à un point, deux kilomètres à l'ouest de Moeuvres dans le nord, l'ennemi a avancé en masses afin de briser nos défenses. De Masnières vers le nord nos positions sont intactes et de lourdes pertes ont été infligées à l'ennemi par le feu de l'artillerie, les fusillades et les décharges des mitrailleuses."

"Où l'ennemi a brisé temporairement notre ligne il fut soumis à un feu terrible et repoussé par d'immédiates contre-attaques. Au sud de Crèvecœur, l'ennemi a réussi à pénétrer dans nos lignes sur un front considérable capturant un nombre de prisonniers."

"Nos troupes de réserves par leur contre-attaque ont repris une grande partie du terrain, occupé par l'ennemi et ont repris aujourd'hui le village de Gonnelleu et le pic de St-Quentin, au sud de ce village."

"Pendant ces opérations nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers et pris des mitrailleuses en plus des lourdes pertes, infligées à l'ennemi."

"Cet après-midi l'ennemi a répété ses attaques sur nos positions dans le voisinage de Masnières, Maroing, Fontaine Notre-Dame, Bourlon et Moeuvres plus loin il a été complètement repoussé."

"Le nombre de prisonniers allemands capturés dans le mois de novembre était de 11,551, y compris 214 officiers. Dans la même période, nous avons pris 138 canons, dont quarante de gros calibre et aussi 303 mitrailleuses, 44 mortiers de tranchées en plus d'une grande quantité de magasins, de toutes sortes."

RAIDS FRANÇAIS AU SUD DE SAINT-QUENTIN

VIOLENTS DUELS D'ARTILLERIE SUR LE FRONT DE VERDUN. — LES FRANÇAIS ONT REPOUSSE UNE ATTAQUE AU NORD-OUEST DE BEZONVEAUX.

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 2 — Le duel d'artillerie se continue sur le front de Verdun à l'est de la Meuse, où les Allemands ont été défaits vendredi soir dans une forte attaque sur les lignes françaises, mais il n'y a eu aucune action de l'infanterie. Le communiqué suivant a été publié ce soir :

"Au sud de St-Quentin et au nord-est de Reims nous avons fait un raid sur les lignes allemandes hier et nous avons ramené des prisonniers. Plusieurs engagements entre patrouilles ont eu lieu en Champagne et en Lorraine."

"L'activité de l'artillerie continue à être très marquée sur la rive droite de la Meuse sans action d'infanterie."

"Sur le reste du front la nuit a été calme."

COMMUNIQUE DE SAMEDI

Paris, 1er décembre — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir :

"De violents bombardements ont pris place dans la région de St-Quentin et au sud de Juvincourt. Sur la rive droite de la Meuse nous avons repoussé une attaque, lancée sur nos tranchées au nord-ouest de Bézonvaux."

"COMMUNIQUE BELGE — Dans la nuit du 29 au 30, un détachement ennemi essaya d'approcher de nos lignes au sud de Dixmude, après avoir dirigé un violent bombardement sur nos tranchées. Une attaque allemande lancée sur nos positions sur les limites de Kippe a complètement échoué. Le 30 novembre a été marqué par une grande activité de l'artillerie, surtout dans la région de Mercken. Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, quelques combats entre patrouilles ont eu lieu dans la région de Dixmude et de Woumen. Le premier décembre il y a eu une légère activité de l'artillerie, mais plus intense dans la direction de Kippe."

ARMEE D'ORIENT, 30 — Aux environs de Monastir notre artillerie a été active ; celle de l'ennemi le long du Vardar et dans la région du mont Agnis. Les aviateurs britanniques ont bombardé la région de Rupel et le chemin de fer entre Drama et Seres. Sur le front russe les tentatives de fraternisations par les Bulgares ont été repoussées par les fusillades."

Si vous préparez votre café dans un percolateur, demandez à votre épicer le CAFE SEAL BRAND.

FINE GROUND
(FOR USE IN PERCOLATORS)

Le dessus de chaque boîte porte la marque ci-dessus.

En boîtes de 1/2, 1 et 2 livres. Ne se vend pas à la pesée.

CHASE & SANBORN, MONTREAL.

205-1-P-2.



205-1-P.

LES ALLEMANDS N'ONT TENTE AUCUNE ATTAQUE SUR LE FRONT ITALIEN

LES AVIATEURS ITALIENS ONT ETE TRES ACTIFS — TROIS AEROPLANES ENNEMIS ONT ETE DETRUIITS AINSI QUE DEUX BALLONS CAPTIFS.

(Câble de la Presse Associée)

Rome, 2 — Le ministère de la guerre a annoncé un violent duel d'artillerie, mais il n'y a eu aucun combat important d'artillerie. Le communiqué suivant a été publié ce soir :

"Du plateau Asiago à la partie inférieure de la Piave, l'intensité du feu de l'artillerie continue. Les troupes ennemies, marchant sur le chemin du mont Cimorio à la vallée de Vio ont été bombardées et dispersées. De nombreux groupes ennemis après un violent bombardement ont tenté de s'approcher de nos positions à Maletta. Ils ont été promptement repoussés."

"Dans la région du mont Pertica un de nos groupes dans une attaque de surprise a atteint la cote 1549, occupée par l'ennemi, mais il n'a pu s'emparer de cette position, parce qu'il était trop exposé au feu de concentration."

COMMUNIQUE DE SAMEDI

Rome, 1er décembre — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir :

"Il n'y a eu aucune action d'infanterie hier. Le feu de l'artillerie a continué avec une intensité marquée le long de tout le front du mont Sismel au mont Castelgomberto sur le plateau Asiago. Nos batteries ont dispersé des troupes ennemies ici et ont bombardé l'ennemi entre la Piave et Vachette. Nos aviateurs ont été très actifs. Les campements ennemis, dans la vallée d'Arten ont été bombardés. Trois machines ennemies ont été abattues au cours d'engagements aériens. Un ballon captif a été incendié et un autre forcé d'atterrir."

UNE PAIX SEPEREE NE SERA PAS TOLEREE EN RUSSIE

ON A RECU A LONDRES DES DEPECES RASSURANTES QUI ANNONCENT LA CHUTE PROCHAINE DES BOLSHEVIKS.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 1er décembre — On a reçu aujourd'hui de Russie, à l'ambassade russe à Londres des messages rassurants, disant qu'une paix séparée ne sera pas tolérée, mais que les armées sous le commandement du général Dukhomin combattent. Le Dr J. O. Gavronsky, fonctionnaire du département du gouvernement provisoire russe et M. N. Nordmann, directeur du département des économies, ont déclaré aujourd'hui aux correspondants de la Presse Associée que ce n'était une affaire de quelques semaines, si ce n'est pas plus tôt, quand les Bolshéviki seront complètement repoussés, car les forces dans le sud de la Russie qui sont tout à fait opposées à une paix séparée, contrôlent les vivres et elles travaillent tranquillement mais sûrement à la bonne cause.

UNE ENTREVUE DE LLOYD-GEORGE

NOUVELLES PROMESSES DE SIR R. BORDEN

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 2 (via Agence Reuters d'Ottawa). — Le premier ministre Lloyd George, interviewé aujourd'hui par le représentant du "Petit Parisien", a déclaré : "Le moment est très sérieux. Nous ne devons rien négliger pour mener à bonne fin le but que nous poursuivons. Nous avons les hommes, les munitions, les ressources économiques et financières et de plus nous sommes mus par la pensée que nous combattons pour la justice. Faisons maintenant tous nos efforts pour faire unité de décision et arrêtons-nous aux réalités. Si nous ne perdons pas de temps et si nous sommes résolus à gagner la guerre, nous vaincrons. Nous devons avoir de la volonté, de la patience, de l'endurance et de la ténacité. Alors nous serons vainqueurs."

Pembroke, Ont., 2 — Sir Robert Borden et l'hon. M. W. Rowell, après avoir parlé à Arnprior se rendirent à Pembroke. Au cours de son discours, sir Robert Borden fit de nombreuses promesses, il parla de la composition de son gouvernement d'union. Il a l'intention de nommer deux autres ministres libéraux. L'un serait choisi par les ouvriers l'autre par les cultivateurs. Il déclara que, voulant nommer des ministres libéraux canadiens-français, il a approché trois libéraux éminents, qui ont refusé carrément ses offres. Sans doute ils se croyaient trop honorés pour faire partie d'un gouvernement si néfaste et conduisant le pays à la ruine. S'il ne peut avoir les deux libéraux dans la province de Québec, il les prendra dans d'autres provinces.

M. L. O. MAILLE MOURRA

DANS LE "PINOSO"

Les électeurs de Saint-Denis ne prennent pas la candidature de M. Maille au sérieux. — Une défaite écrasante.

Nous recevons d'un ami de la division St-Denis l'intéressante communication suivante. On y verra qu'un confrère de M. Maille lui prédit une mort ignominieuse dans le "pinoso".

Montréal, le 1 décembre 1917.
Division St-Denis.

M. le rédacteur,
Veuillez vous adresser à M. L. O. Maille, l'ex-champion des joueurs de dames, présente dans St-Denis. M. L. O. Maille se dit libéral, mais dans cette élection, il n'y a que deux sortes de candidats, ceux approuvés par Sir Wilfrid Laurier et les autres, quel que soit la couleur ou le drapeau sous lequel ils veulent s'abriter.

M. L. O. Maille est dans la seconde

catégorie puisque sir Wilfrid a choisi M. Verville comme son candidat.

Les électeurs devraient, à mon sens, s'unir pour appuyer M. Verville et lui donner une écrasante majorité.

Nous ne parlons pas de M. Houle parce qu'il a été vu au "pinoso" et que la présence d'un candidat à cet endroit est suffisante pour le discrediter complètement, surtout quand il donne des explications aussi boiteuses que celles de M. Houle.

J'espère donc que M. L. O. Maille prendra une "gratte" mémorable et qu'il mourra dans le "pinoso" le 17 décembre prochain, pour ne servir d'exemples bien connus que les damistes.

UN JOUEUR DE DAMES.

L'ORGANISATION LIBERALE DES FEMMES A WESTMOUNT

Un appel pour la division de St-Antoine.

Mardi prochain, à 8 heures, au Victoria Hall, à Westmount, il sera tenu une grande assemblée pour les dames, sous les auspices de l'organisation libérale des femmes.

Les orateurs seront M. A. Leduc, candidat dans Westmount-St-Henri, M. le Dr Laporte, M. Aimé Geoffroy, C.R.

Toutes les dames qui ont à cœur le succès de l'association se feront un devoir non seulement d'assister à cette assemblée, mais encore de prêter un concours efficace à cette organisation qui a pour but de faire voter les parents des soldats.

Un semblable appel est fait aux dames et demoiselles de la division St-Antoine; nous donnerons sous peu un avis de l'ouverture d'un sous-comité dans cette division.

Pour le moment, que celles qui veulent travailler à cette organisation aient la bonté de s'adresser au grand comité central 236 Sherbrooke-Ouest, où toutes les informations leur seront données.

LA POURSUITE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Dans cette affaire des gouverneurs du bureau des chirurgiens-dentistes, l'enquête aura lieu aujourd'hui. — Des documents importants auraient été enlevés.

Ce matin doit se poursuivre l'audition des témoins de la poursuite dans l'enquête de la cause des "gouverneurs du bureau des chirurgiens-dentistes de Montréal" vs l'"Autorité".

Une action de \$22,000 a été intentée par les gouverneurs du bureau pour prétendu libelle fait par l'"Autorité", dans son édition du 22 septembre 1917 et pour articles prétendus injurieux envers les gouverneurs de ce bureau, parus dans deux articles successifs dudit journal.

Dans cette affaire, l'"Autorité" entendrait aller jusqu'au bout.

Par deux fois, des documents précieux ont été volés dans ses bureaux.

Elle compte mettre la main dessus, sous peu.

M. Chénervet n'a pas paru, en Cour, samedi après-midi; néanmoins on a procédé à l'interrogatoire préliminaire des témoins de la poursuite.

M. l'abbé Troie est élu

SUPERIEUR DES SULPICIENS

Il a été choisi à une réunion spéciale du conseil samedi dernier.

A une réunion spéciale du conseil de Saint-Sulpice, tenue samedi, M. l'abbé M. A. Troie a été élu supérieur de la paroisse en remplacement de M. l'abbé Charles Lecoq, qui a démissionné une quinzaine de jours, à la suite d'une maladie.

C'est la première fois qu'un Canadien-français devient supérieur des Sulpiciens au Canada. L'abbé Troie sera le 16ème supérieur depuis M. de Quibus, M. Troie avait pris sa retraite, il y a trois ou quatre ans, à la suite d'une grave maladie et depuis lors il vivait au Séminaire de

Notre-Dame.

M. l'abbé M. Amable Troie est né à St-Rémi de Napierville le 3 avril 1843, d'Amable Troie et de Marie Pinsonnault; il fit ses études au séminaire de Montréal et à Paris, où il fut ordonné par l'archevêque de cette ville, le 6 juin 1868. A Montréal, professeur de philosophie au collège (1868-1875) de dogme et de moral au grand séminaire (1875-1885). Il fut pendant quelques années curé de Saint-Jacques et aussi de Notre-Dame où il remplaça le regretté M. Deguire P.S.S., en 1895.

M. Ernest Hébert est l'orateur suivant.

Sa parole est émue, mais un peu embarrassée. Son cœur et sa vieille amitié le portent vers M. Dubeau; sa raison et son devoir lui indiquent d'appuyer M. Denis, et ceci parce que ce dernier est le choix de la convention.

M. Hébert explique ensuite les circonstances qui ont amené la convention.

Il déclare que M. Dubeau a refusé de prendre part à aucune des procédures antérieures à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

L'ASSEMBLEE DE JOLIETTE

MM. J. A. Dubeau et Jean Denis, les deux candidats libéraux se rencontrent dans une assemblée contradictoire. — L'hon. Jacques Bureau et MM. C. A. Wilson, C.R., J. E. Prevost, M.P., E. Proulx, ex-M.P., Ernest Hébert, M.P.P., adressent la parole. — Une joute oratoire bruyante.

(Correspondance au "Canada")

Joliette, 2. — Une assemblée contradictoire a eu lieu ici, dans la salle du marché, samedi après-midi. C'était ce qu'on appelle généralement ici l'assemblée de comté, et des centaines de personnes de toutes les parties du comté de Joliette étaient venues se joindre aux citoyens de notre ville, pour entendre la discussion.

La salle était beaucoup trop petite pour contenir l'immense foule avide d'assister à la réunion; tellement qu'un grand nombre de personnes, qui n'ont pu entrer, se sont tenues dehors, attendant la discussion.

La situation dans Joliette est absolument anormale. Deux libéraux sont en présence; M. J. A. Dubeau, l'ancien député, à pour adversaire M. Jean Denis, ancien candidat dans Berthier. M. Dubeau a refusé d'accepter la convention pour des raisons qu'il a énumérées et que nous résumerons plus loin.

M. Denis s'est donc trouvé le choix de la convention, mais il n'a pu l'accepter, car il a reçu l'indication des électeurs de se faire élire par le parti libéral.

La conduite de M. Denis, dans Berthier, en 1911, mérite d'être mentionnée. Cette position était définie par l'avantage du lecteur, revenons maintenant à l'assemblée.

M. Dubeau était accompagné par l'honorable Jacques Bureau, par MM. C. A. Wilson, C.R., ancien député de Laval; J. E. Prevost, député élu du comté de Terrebonne; E. Proulx, ancien député de Prescott, Ont., et candidat libéral dans l'élection actuelle.

M. Denis avait pour l'adversaire, Ernest Hébert, C.R., député du comté de Joliette à la législature provinciale.

Il fut décidé au commencement que les deux candidats discuteront chacun une heure et demie. On tira au sort pour les dix minutes de réplique et M. Denis fut le favori du hasard.

Prenant alors la parole, M. Denis déclara qu'il avait été choisi par une convention tenue à Joliette, le 14 novembre dernier. En cette qualité, il se proclama le candidat officiel du parti libéral.

Il déclara que si Sir Wilfrid Laurier avait endossé la conscription, il aurait abandonné le vieux chef. M. Denis ajouta que l'effort fait par le Canada dans la guerre actuelle a été assez considérable.

"Nous en avons fait assez," a-t-il dit, "et si je suis élu député de Joliette, je demanderai la suspension immédiate de la loi militaire pour un certain temps, de même que je demanderais que l'effort de notre pays pour la guerre soit arrêté jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de voir où nous en sommes."

M. Jules-Edouard Prevost, député élu par acclamation dans Terrebonne, succède à M. Denis. Il soutient que les députés battus sous de fausses représentations en 1911 méritent d'être réhabilités et ont le droit d'être réélus dans l'élection actuelle.

C'est une revanche qu'ils ont droit et qu'ils méritent. A ce titre, sinon à d'autres, M. Prevost dit que les électeurs de Joliette doivent élire M. Dubeau, qui fut un député honnête, consciencieux et diligent, et que la vague de 1911 emporta dans la tourmente comme elle emporta Sir Wilfrid Laurier.

M. Ernest Hébert est l'orateur suivant. Sa parole est émue, mais un peu embarrassée. Son cœur et sa vieille amitié le portent vers M. Dubeau; sa raison et son devoir lui indiquent d'appuyer M. Denis, et ceci parce que ce dernier est le choix de la convention.

M. Hébert explique ensuite les circonstances qui ont amené la convention.

Il déclare que M. Dubeau a refusé de prendre part à aucune des procédures antérieures à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

M. J. A. Dubeau est alors annoncé, et ses partisans lui font une ovation.

Il déclare en commençant qu'il a refusé de laisser mettre son nom devant la convention et d'y prendre aucune part, parce que son adversaire a déjà refusé de prendre part à la convention et qu'il a de même refusé de laisser mettre son nom devant cette convention.

Il ajoute qu'au mois d'octobre dernier, il a vu Sir Wilfrid Laurier, qui lui aurait déclaré qu'il y aurait une convention dans Joliette, et que le choix de la convention serait le sien (celui de sir Wilfrid Laurier).

En face de cette situation, déclare M. Hébert, je laisse de côté mes préférences personnelles pour suivre le chemin de la discipline, et tant que M. Laurier ne m'aura pas dirigé autrement, j'appuierai M. Denis.

BELLE ASSEMBLEE LIBERALE

AU SAULT-AUX-RECOLLETS

L'honorable Rodolphe Lemieux prononce un discours des plus applaudis. — L'élection du premier lieutenant de Sir Wilfrid Laurier ne fait plus de doute pour personne.

(Correspondance au "Canada")

L'assemblée libérale tenue dans la salle de l'école sous les auspices du parti libéral du Sault-aux-Recollets, hier après-midi, a été couronnée de plus beau succès. L'honorable Rodolphe Lemieux a prononcé un magnifique discours qui a été très applaudi; d'autres orateurs ont aussi été fort goûtés.

M. Sévigny, du Parc Madeleine, et M. Lévesque, de Montréal, portant tous les deux des noms évangéliques, furent élus présidents conjoints de l'assemblée.

M. Emile Massicotte, notaire, fut le premier à prendre la parole. M. Massicotte est heureux de commencer sa carrière politique à côté de M. Rodolphe Lemieux et de donner en faveur du professeur devoué de naguère son premier coup d'épée.

Le Canada

Montréal, Lundi, 3 Décembre 1917.

Pourquoi la vie est-elle si chère?

ET LE GOUVERNEMENT REFUSE-T-IL DE S'EN OCCUPER?

Les fabricants de munitions, les fabricants de salaisons, les milliers de parasites du gouvernement à qui l'on a donné de grasses sinécures, les Ministres qui reçoivent avec leur indemnité parlementaire de \$10,000 à \$15,000 par année, — sans compter les pots-de-vin — peuvent bien payer deux fois plus cher pour vivre qu'avant la guerre. Si leurs dépenses domestiques ont doublé, leur revenu a doublé et triplé et cela fait compensation.

Mais l'ouvrier, l'employé, dont le salaire est resté le même ou a peut-être été diminué, le petit commerçant dont les ventes n'ont pas augmenté, la veuve et les orphelins qui vivaient du revenu de quelque placement, qui n'a pas changé, tout ce monde qui, en somme, constitue la masse de la population, comment peut-il faire pour joindre les deux bouts?

Si l'augmentation si exagérée du coût de la vie provenait de la rareté des denrées alimentaires, n'aurions-nous pas le droit de demander au gouvernement de faire comme en Angleterre, en France et en Italie: se charger lui-même de nous procurer des vivres et de les distribuer à des prix accessibles à tous?

Mais il ne s'agit pas de rareté; nous avons des vivres que nous produisons au Canada, beaucoup plus qu'il n'en faut pour notre consommation et nous en exportons de grandes quantités. Pourquoi, alors, les payons-nous si cher ici?

Sir Robert Borden dit que ce sont les achats des gouvernements étrangers qui font monter les prix au Canada. Mais est-ce que le gouvernement ne pouvait pas l'empêcher?

Puisque notre participation à la guerre comporte la fourniture des vivres aux Alliés, n'était-il pas, en somme, du devoir du gouvernement de fixer les prix auxquels les gouvernements alliés pourraient acheter chez nous?

Il aurait ainsi économisé des centaines de millions aux Alliés et en même temps empêché la hausse intolérable du coût de la vie au Canada.

Mais cette excuse n'est même pas valable. Voici deux articles: les pommes de terre et les oeufs, que l'on n'exporte plus, et dont des quantités se détériorent dans les entrepôts des accapareurs. Et ces deux articles sont restés ici à des prix de famine. Pourquoi le gouvernement Borden n'intervient-il pas pour les faire baisser?

Non, on dirait que Sir Robert Borden et ses associés ne songent qu'à une chose: envoyer nos jeunes gens se faire tuer dans les tranchées. En dehors de cela, que les "petites gens" les gens du peuple "common people" crèvent de faim, qu'importe à ces repus? Le gouvernement français vient de fixer le prix du pain pour cet hiver à 5c la livre. Ici on nous le fait payer 8c. Et ce pain est fait du même blé, qui, pour arriver en France, a dû payer le fret de 3,000 milles de traversée!

Nous payons la viande canadienne plus cher qu'à Londres, le beurre, les oeufs, les pommes de terre, les pois, les fèves, etc., plus cher qu'en Angleterre.

Quand donc aurons-nous un gouvernement qui s'occupera au moins autant de nous permettre de vivre au Canada que de nous envoyer à la boucherie de l'autre côté de l'Océan?

L' "Army and Navy League"

UN ORGANE DU MILITARISME PRUSSIE AU CANADA.

Une dépêche récente de Winnipeg, annonçait que la "Ligue de l'Armée et de la Marine", avait décidé de ne pas faire d'obstruction à la liberté de la parole lorsque sir Wilfrid Laurier irait tenir une assemblée dans la capitale du Manitoba.

Cette "Army & Navy League", est probablement la même organisation qui a empêché, à deux reprises, les ouvriers de Winnipeg de tenir des assemblées anticonscriptionnistes.

Elle a cru cette fois qu'il valait mieux pour elle respecter la liberté de la parole. Certes, ce ne peut être par amour de cette liberté qu'elle a déjà violée; mais on devine pourquoi.

La même dépêche ajoutait, en guise de commentaires: "C'est aussi le désir général à Winnipeg que l'assemblée de sir Wilfrid Laurier ne soit pas troublée". En effet, nous savons que, si l'"Army & Navy League", avait voulu répéter à l'assemblée Laurier les violences que les ouvriers ont dû subir, les citoyens de Winnipeg eussent mis les émissaires de la ligue à la raison.

Car la population de Winnipeg, malgré la défection de certains chefs libéraux, est en immense majorité en faveur de sir Wilfrid Laurier et de sa politique.

C'est à la demande pressante de nombreux citoyens de cette ville que sir Wilfrid s'est décidé à y aller exposer son programme et recevoir le témoignage de leur confiance.

Mais la publication de cette dépêche nous a fait rêver. Ou diable sommes-nous donc? Il nous semblait que l'"Army and Navy League" était une institution spéciale des pays boches; que c'était l'essence même du militarisme prussien qui animait cette ligue, dont le comte Reventlow était l'interprète dans la presse prussienne. Aurions-nous donc chez nous une succursale de cette institution si distinctement allemande?

L'"Army & Navy League", de Winnipeg, qui a ainsi insolentement donné la permission à sir Wilfrid Laurier de parler au peuple de Winnipeg est-elle donc si sûre de l'appui du gouvernement "unioniste" (!) qu'elle se mêle de décréter qui parlera et qui ne parlera pas à Winnipeg?

Comme c'est bien le développement de la politique autocratique de sir Robert Borden, que la formation au Canada d'organisations militaires, qui se croient d'une essence supérieure au commun des mortels et veulent leur imposer leurs caprices!

Dieu merci, après le 17 décembre, ces organisations devront rentrer dans leur sphère légitime de mutualité et de bienfaisance et le peuple saura leur faire comprendre que leur ingérence dans la politique ne sera plus tolérée.

C'est sur elles que compte M. Borden: le peuple démontrera

Finances et Politique

A PROPOS DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE.

Maintenant que la souscription à l'Emprunt de la Victoire est close, et que la critique ne peut en diminuer le résultat, il nous sera permis de dire notre façon de penser, très franchement, sur certains détails de la campagne que l'on a faite autour de cet emprunt national, qui devra être remboursé aussi bien par les libéraux que par les unionistes.

La première bétise des organisateurs de la campagne, c'est d'y avoir mêlé la politique. On n'osera pas nier que la propagande pour l'emprunt fut accompagnée — ouvertement — d'une campagne conscriptionniste.

Sans revenir sur le cas du pitre écossais, Harry Lauder, dont les organisateurs de Montréal doivent répondre devant l'opinion publique, nous avons à relever celui du colonel Roosevelt qui, invité à parler en faveur de l'emprunt, a commis l'impair de se lancer dans l'invective contre les adversaires de la conscription, ce qui a inspiré au "Weekly Sun", de Toronto, les réflexions suivantes:

"Il aurait été mieux séant, de la part d'un ex-président des Etats-Unis, de complimenter le Canada du splendide effort qu'il a fait depuis le commencement de la guerre et d'avoir fait comprendre que la grande et généreuse nation à laquelle il appartient allait maintenant prendre la lutte à sa charge jusqu'à ce qu'elle ait égalé le sacrifice canadien pour la commune cause, en envoyant au-delà des mers de cinq à six millions d'hommes. Le spectacle d'un ex-président des Etats-Unis, dans les circonstances actuelles déversant ses invectives sur le pauvre Canada usé par la guerre était un bien étrange spectacle."

L'autre bétise trahissait également la préoccupation politique. Afin de déprécier la province de Québec et de faire croire que les Canadiens-français, ou bien étaient trop pauvres ou bien étaient trop hostiles à la guerre pour souscrire à l'emprunt, le comité central de Toronto, qui rendait compte jour par jour des souscriptions, séparait les souscriptions de la province de Québec et de l'île, comme si l'île et la cité de Montréal, ne faisaient pas partie de la province; tandis qu'il donnait le total pour la province d'Ontario tout entière y compris Toronto.

Cette maladroite partialité a provoqué de la part des organisateurs de la souscription à Québec, Sir George Garneau et deux autres Québécois éminents ont vivement protesté, en affirmant que cette mesquinerie partisane leur créait beaucoup de difficultés; mais le comité central n'en a tenu aucun compte.

Naturellement le total des souscriptions de la province même avec celles de Montréal, reste au-dessous de celles de la province d'Ontario, comme le voulait le comité central.

Il est vrai que, s'il fallait établir une proportion, la province de Québec n'aurait pu faire autant que sa voisine; car, s'il est une province où les profiteurs de guerre sont nombreux et ont fait de grosses fortunes, c'est bien l'Ontario où le plus petit village a sa fabrique de munitions ou d'autre matériel de guerre, tandis que les commandes pour la province de Québec se font de plus en plus rares. N'est-ce pas sir Joseph "Bacon" Flavelle qui distribue ces commandes?

Ce qu'on aurait

Si M. Borden en appelle déjà des exemptions des conscripts à la veille du vote, que ne ferait-il pas si son mandat était confirmé?

On peut en être sûr, avec le gouvernement Borden réélu, on aurait aussitôt au Canada la conscription intensive et sans restriction.

L'Intimidation

Il est révoltant que l'on songe à exploiter le fonds patriotique pour amener les parents de soldats à voter pour les candidats unionistes. Que celles-ci ne se laissent pas intimider: leur vote reste secret et elles ne peuvent en aucune façon être incommodées.

Malgré tout

C'est par l'injustice d'abord, par la fraude ensuite, que le parti White-Borden espère se maintenir au pouvoir.

Mais malgré tous les votes que ses machinations ont détournés de leur voie, les profiteurs unionistes n'empêcheront pas la volonté souveraine du peuple de se manifester.

Dans l'Ouest

Sir Wilfrid Laurier ira bientôt adresser la parole aux populations de l'Ouest, fierement libérales mais plus menacées par l'unionisme que dans les autres parties du pays.

Nous ne doutons pas que l'exposé net et clair de la politique de Laurier fasse la plus profonde impression et que l'hypocrisie unioniste éclate au grand jour.

Le Choix

Le peuple a le choix entre la continuation du régime Borden avec la conscription intense, la vie atrocièrement chère, les scandales et le gaspillage administratifs;

Ou un retour au régime Laurier de liberté des droits populaires, de bien-être, d'administration honnête et progressive.

Contre Borden

Ouvriers comme cultivateurs condamnant la politique d'oppression et d'exploitation du gouvernement Borden.

Lourdement écrasés sous les taxes, ils chasseront du pouvoir les profiteurs éhontés qui se sont enrichis de leurs sueurs et de leur sang.

DOMINION COAL COMPANY

BUREAU GENERAL DES VENTES

111 rue Saint-Jacques, Montréal

TRIBUNE LIBRE

A propos de la visite de Harry Lauder

Monsieur le Rédacteur,

Comme citoyen de cette ville, d'origine irlandaise, et élevé parmi les Canadiens-français, permettez-moi d'ajouter ma protestation à celle des gens bien élevés et polis de toutes les nationalités de cette ville, au sujet de l'insulte décehée par le "clown" écossais Harry Lauder aux Canadiens-français.

Certes et latins ne sont pas aussi entichés de ce comédien de troisième ordre que le sont les Anglo-saxons et écossais de 1917, et c'est pour cela que jusqu'ici sa personnalité ne nous a guère effarouchés, mais pour une fois que ce clown-affiche "win-the-war" a ouvert la bouche pour dire des choses sérieuses, il a insulté toute une race et des gens l'ont applaudi. S'en serait-il tenu à ses facéties grotesques et à son patois dont Sir Walter Scott rougirait aujourd'hui que sa popularité n'aurait pas diminué parmi les siens, mais il a voulu devenir notoire.

Harry Lauder ignore peut-être que cette race "au sang de bâtard" a fourni un bataillon qui a fait l'admiration de l'Empire britannique sur les champs de bataille et que si les mères de ces héros ne se servent pas de la mort de leurs fils comme article de publicité, c'est que pour elles, mourir pour la patrie ce n'est pas à leurs yeux une simple "business proposition".

Le clown Lauder est venu ici, pour servir de réclame à l'organisation de l'Emprunt de la Victoire et aux gens du "Win-the-War" et ce qu'il devait faire c'était d'exercer son métier de comédien et de prédisant en respectant ceux qui forment la majorité de la population ici comme tout le monde d'ailleurs.

S'il eût causé avec quelques Anglais ou Ecossais renseignés ou de bonne foi, il eût appris que cette race "au sang de bâtard" est fortement méisée au sang écossais dans plusieurs parties de notre pays, pour ne citer que le bas de Québec, le comté de Glenarry et les Cantons de l'Est et il se serait peut-être abstenu de s'exprimer de la sorte.

Il aurait pu faire quand même ses appels payés en faveur de la participation de ce pays à la guerre, nous parler avec des larmes de la mort de son fils qu'il semble exploiter avec une trop grande liberté, au milieu de ses farces grotesques et de ses balourdes saillies, sans insulter les gens qui sont assez bons de l'endurer ici.

En ce qui me concerne, Monsieur le Rédacteur, je souhaite que ce pitre nous revienne pour que nous l'interroguions sur ses sentiments à l'égard d'un peuple ou ses propres compatriotes ont puisé, dans la langue et les coutumes, la civilisation et les bonnes manières.

Vous remerciant, Monsieur le Rédacteur de votre hospitalité, je demeure,

Votre tout dévoué,

EDDIE DEERY,

141 St-Pierre

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

L'almanach du peuple

L'almanach du Peuple pour 1918 sera mis en vente vers le 20 décembre. Un beau grand volume de 480 pages profusément illustré. La table des matières de l'édition de 1918 sera envoyée sur demande. Envoyez votre commande de bonne heure accompagnée d'un mandat ou bon postal.

PRIX:

Couverture papier, 25 sous, par la poste 30 sous; Couverture toile, 50 sous, par la poste, 55 sous.

Librairie Beauchemin Limitée

79-rue St-Jacques-79
MONTREAL.

Noel 1917

Sera le plus plaisant



SI

Vous avez dans votre maison la note gaie du

Piano Automatique Willis

Les souhaits de la matinée de Noël seront les plus ardents quand votre famille découvrira le merveilleux piano automatique Willis.

Vendu comptant ou à termes à la portée de toutes les bourses.

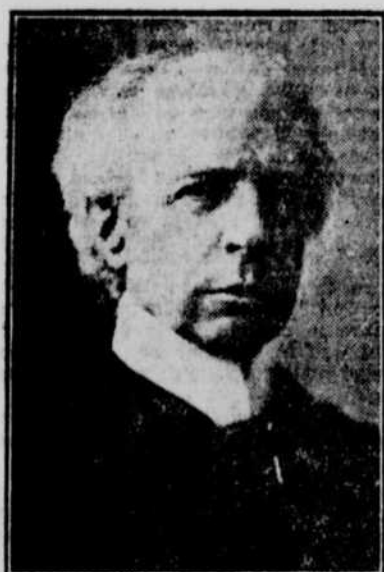
Nous vous invitons cordialement à visiter notre assortiment de pianos avant les fêtes.

WILLIS & CIE LIMITEE,

580 RUE STE-CATHERINE OUEST

(Cot. Drummond)

Aussi seuls agents des pianos Knabe et du piano automatique Knabe-Ampico.



58-60 BOULEVARD SAINT-LAURENT,

Phone Main 5082.

Montréal.

ASSURANCES

Cautionnements Judiciaires.

Garantie de Contrats.

Fidélité des Employés.

VIE, ACCIDENTS, MALADIES, VOL, RIS DE GLACES, RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQUE, PHARMACIENS, AUTOMOBILES.

LA PREVOYANCE

160 ST-JACQUES, Montréal.

Tél. Main 1626.

J. C. GAGNE, Gérant-Général.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DE CANADA, Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, Numéro 72 rue Saint-Jacques, Montréal.

Banques d'Epargne
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CIE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau chef, 178 rue St-Jacques et quatre succursales à Montréal.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats, etc.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice Maisonnette
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J. Alex. Prud'homme, L.L.L.
Boîte postale 1035. Phone Main 1.

Gustave Adam, L.L.L.,
AVOCAT
Main 8760. 43 St-Gabriel.
124-126

LOUIS PHILIPPE CHEPEAU
Avocat, Conseil du Roi, 180 St-Jacques.
Main 8205.
Cabinet privé, le soir, 123 Hutchison
Upper 224.

Ph. CAUMARTIN,
Avocat
97 ST-JACQUES
Tél. Main 6790. Chambre 49.
125-126

Fits-U
VOS YEUX DEMANDENT
UNE ATTENTION SPECIALE
Consultez-moi
J. A. LANGLOIS
Spécialiste de la vue
Opticien et Optométriste
de la Province de Québec et de l'Etat
de New-York.
Examen Scientifique de la vue avec
Instruments Modernes.
68 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
En face de la "Pressa".
Tél. Main 490

CARTES D'AFFAIRES

Cart 2516.

N. Simoneau

Entrepreneur électricien et im-

tateur.

680 STE-CATHERINE EST.

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
2 PLACE D'ARMES
MONTREAL
CAPITAL SOUSCRIT
\$1,000,000.00
Agents demandés pour les districts non représentés.

3 "LEADERS"
LES
BIERES
PORTERS ET
Extrait de Malt
LOW

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les bières et porters Low, s'adresseront bien s'adresseront au département des commandes par la poste, 35 "Place Chabouley, Montréal.

The National Breweries Limited

AVIS

AUX MANUFACTURIERS D'EXPLO-

SIFS, MINES, INGENIEURS ET

AUTRES INTERESSES.

Les détenteurs du brevet canadien No 166,255 pour les explosifs à base de gélatine, accordé à Alphonse Emile Verge, de Vincennes, Seine-France, sont convoqués à accorder des licences pour l'emploi de la dite invention brevetée ou autrement s'arranger pour remplir toute demande de ce produit.

Les demandes de brevets, etc.,

Solliciteurs de brevets, etc.,

202-3 205 rue St-Jacques, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour amender la Loi 69 Victoria, chapitre 97, de la Province de Québec, intitulée: "Loi pour régler la liquidation de la succession de Pierre Thomas DelVecchio, et celle de son épouse Dame Elizabeth Olivier, de fait et Pierre Auguste DelVecchio, seront les seuls exécuteurs testamentaires et administrateurs de la succession dudit Pierre Thomas DelVecchio jusqu'à leur décès; ils auront droit en cette qualité, et en outre, ledit Alphonse Emile Verge, comme père dudit Alphonse DelVecchio, à un cinquième des revenus annuels de la succession dudit Pierre Thomas DelVecchio, et dudit Pierre Auguste DelVecchio comme père dudit Pierre, Roméo, Louis-Joseph et Auguste DelVecchio, aux quatre autres cinquièmes des revenus de ladite succession leur vie durant.

Au décès de leur auteur, les petits-fils sus-nommés dudit Pierre Thomas DelVecchio, continueront l'exécution dudit testament et auront tous les droits de leur auteur décédé;

Le partage de ladite succession de Pierre Thomas DelVecchio se fera en observant les termes dudit testament mais, en tout cas, pas avant le décès du dernier survivant des enfants mâles d'Alphonse P. DelVecchio et de P. A. DelVecchio;

Il est—Tous les frais occasionnés par la présente loi pourront être payés à même le capital de la dite succession de Pierre Thomas DelVecchio, et les pétitionnaires sont autorisés à faire tout emprunt nécessaire, même en donnant une garantie hypothécaire sur les immeubles de la dite succession ou quelques-uns d'eux, pour payer les frais et débours, aux meilleures conditions possibles.

Procureur des Pétitionnaires,

JOS. B. BERARD

Montréal, 12 novembre 1917.

196-22-23 Nov. 2-10 Déa.

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal.—COUR SUPERIEURE.—

No 278.— Dame Albina Laforlune,

épouse commune en biens de Donat

Savard, entrepreneur, de la Cité de

Maisonneuve, dans le district de Mont-

réal, demanderesse, vs le dit Donat

Savard, défendeur.

Une action en séparation de biens a

été introduite le 19 octobre 1917 contre

le défendeur.

Montréal, 29 octobre 1917.

CLEMENT ROBITAILLE,

Procureur de la demanderesse.

281-5-15-15-25 Nov-25 Doc.

**LES ACIERIES CALMES
SUR LE MARCHE LOCAL**

BROMPTON PAPER, CIVIC POWER
ET BRAZILIAN ONT ETE LES
PLUS ACTIFS. — LES PRIX SONT
RESTES AU MINIMUM.

Les affaires sur le marché local n'ont pas subi un grand changement, samedi. Elles se sont maintenues à peu près au même niveau qu'elles ont été durant le mois qui vient de s'écouler. Le total des transactions n'a été que de 425 parts à des prix qui n'ont été sujets à aucune variation importante.

Il est à remarquer que les valeurs des aciéries qui avaient été les leaders pendant cette période tranquille ont été complètement négligées. Brazilian, Brompton Paper et Civic Power ont fait preuve, au contraire, d'une plus grande activité.

Cinq parts seulement du Dominion Iron et du Steel of Canada ont changé de mains.

Les seules valeurs qui se soient négociées en lots importants ont été Brompton, Civic et Brazilian, mais les prix ne se sont pas élevés au-dessus du minimum.

Les lots réguliers du Bell Telephone, Canadian Car, Smelters, Quebec Railway et Shawinigan ont été en demande aux prix minima.

VENTES DE LA JOURNEE
Valeurs Ordinaires —
Bell Telephone — 10 à 120
Brompton — 100 à 29 1-2; 50 à 29 1-2
Brazilian — 25 à 32
Canadian Car — 10 à 18 1-2
Civic Investment — 45 à 58 1-2, 10 à 68 1-2, 15 à 68 1-2, 10 à 68 1-2, 10 à 68 1-2
Civ. Smelting — 5 à 25
Dom. Steel Corp — 5 à 12 1-2
Quebec Railway — 10 à 15
Dom. Textile — 1 à 50 3-4, 1 à 50 3-4
Shawinigan — 15 à 107, 5 à 107, 5 à 107, 5 à 107, 5 à 107
Steel Co. of Canada — 2 à 50 1-2
Préférentielles —
Can. Steamship — 10 à 75
Emprunts de guerre —
Dominion, 1925 — 5000 à 50 3-4, \$5,000 à 50 3-4, \$5,000 à 50 1-2
Dominion, 1925 — 5000 à 50 3-4, \$5,000 à 50 1-2
Dominion, 1925 — 5000 à 50 3-4, \$5,000 à 50 1-2
Banques —
Marchands — 62 à 108, 5 à 108
Royal — 1 à 208

STOCKS DE MONTREAL

Ces cours sont fournis par le
meilleur Bureau & Dupuis, Nos 95 et 97
rue Saint-François-Xavier.

	Dem.	Off.
Asbestos Corp. pref.	120	46
Bell Telephone	120	46
Brompton Paper	29 1-2	29
Can. Car. pref.	49 1-2	29
Can. Cement pref.	50	29
Can. Converter	43	29
Can. Cotton	18 1-2	29
Can. Electric	75 1-2	29
Can. Gen. Electric	101 1-2	29
Can. Pacific	101 1-2	29
Can. Steam Lines	29 1-2	29
Civ. Investment	68 1-2	29
Can. Mining and Smelt.	29 1-2	29
Crown Reserve	29 1-2	29
Detroit United Ry.	104 1-2	29
Dom. Bridge	94 1-2	29
Dom. Coal pref.	94 1-2	29
Dom. Steel Corp.	53 1-2	29
Dom. Textile	11 1-2	29
Goodwins	11 1-2	29
Laurentide	12 1-2	29
Lake of the Woods	12 1-2	29
MacDonald	13 1-2	29
Mackay	71	29
Maple Leaf Milling	98 1-2	29
Mont. Cotton	107 1-2	29
Mont. Telegraph	120	29
Mont. Trans. Debts	72 1-2	29
Ogilvie Milling	140	29
Pemman	65	29
Quebec Ry.	15	29
Ridgford Paper	117 1-2	29
Shawinigan	60	29
Sherwin Williams	60	29
Steel Co. of Canada	50 1-2	29
Tuckett Tobacco pref.	50 1-2	29
Twin City	67 1-2	29

**LES COMPENSATIONS DES
BANQUES NEW-YORKAISES**
New-York, 1er. — Le rapport des compensations des banques et des compagnies subsidiaires de New-York indique que pour la semaine qui vient de s'écouler l'excédent de réserve légale est de \$152,122,450. C'est une augmentation de \$38,738,760 comparativement à la semaine précédente.

La comparaison s'établit comme suit :

LE MARCHE DU COTON
New-York, 1er. — Les cotons futurs étaient fermes en dernière heure.

	Decembre	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Decembre	20.02											
Janvier		20.26										
Fevrier			20.34									
Mars				20.42								
Avril					20.50							
Mai						20.58						
Juin							21.06					
Juillet								21.14				
Août									21.22			
Septembre										21.30		
Octobre											21.38	
Novembre												21.46

LES MARCHES AUX GRAINS

A CHICAGO
La variation des prix a été comme suit :

	Max.	Min.	Per.
Blé	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé dur	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé tendre	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé nouveau	118 1-2	117 1-2	117 1-2

LES MARCHES AUX GRAINS

A WASHINGTON
Ouv. Max. Min. Per.

	Max.	Min.	Per.
Blé	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé dur	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé tendre	118 1-2	117 1-2	117 1-2
Blé nouveau	118 1-2	117 1-2	117 1-2

**LES TARIFS DE
TRANSPORT A DETROIT**

D'après les informations reçues ici, samedi, le tarif de cinq centins sera mis en vigueur aujourd'hui par le Detroit United Railway.

Jusqu'à cette date ce tarif était d'environ trois centins et demi, soit sept billets pour 25 centins.

Interrogé à ce sujet, M. A. J. Ferguson, vice-président de la Compagnie, a répondu qu'il n'avait reçu aucune confirmation officielle d'un changement quelconque des informations plus complètes.

Il y a déjà quelque temps que le tarif de 5 centins a été envisagé comme certain.

THE MERCHANTS BANK

Etablie en of Canada Bureau-Chief : MONTREAL.

CAPITAL PAYE \$7,000,000
FONDS DE RESERVE ET BENEFICES NON PARTAGES \$7,421,292
TOTAL DES DEPOTS \$92,102,072
TOTAL DE L'ACTIF \$121,130,568

233 succursales et agences en Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

FINANCES ET AFFAIRES DE BANQUE EN GENERAL.

Attention spéciale à la collection.

Departement d'Epargne dans toutes les succursales.

**SEANCE INACTIVE
A WALL STREET**

LES LEADERS FONT PREUVE
D'HESSITATION ET DE LOURDEUR.
— LES OBLIGATIONS
ONT UNE TENDANCE A LA
BAISSE.

New-York, 1er. — Par suite d'une nouvelle réaction chez les rails, les leaders ont fait preuve d'hésitation et de lourdeur à l'ouverture d'une séance qui a été courte et inactive.

Les industrielles, les transports et les principales spécialités, ont eu aussi une tendance à la baisse, mais les pertes subies ont été regagnées en dernière heure.

United States Steel est remonté de 91 1-4 à 92 1-4 et Maxwell Motors a gagné 3 points, soit 1-1-2.

Harvester Company s'est relevé de sa récente dépression en gagnant 3 points, Anaconda Copper s'est maintenue ferme et General Electric et General Telephone ont pris une avance de 1 point et plus.

Le ton du marché était calme en fermeture. Le total des ventes s'est élevé à 145,000.

Les obligations ont eu une légère tendance à la baisse et les offres étaient peu nombreuses.

Les Libertés 4 p.c. se sont négociées de 97 7/8 à 97 80, les 3-1-2 p.c. de 98 88 à 98 90.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de \$1,725,000.

STOCKS DE NEW-YORK

Ces cours sont fournis par le
meilleur Bureau & Dupuis, Nos 95 et 97
rue Saint-François-Xavier.

	Ouv.	Per.
Allis Chalmers	134	25 1-2
Am. Can.	25 1-2	25 1-2
Am. Car.	53	25 1-2
Am. Loco.	53	25 1-2
Am. Smelting	74 1-2	25 1-2
Anaconda Copper	56 1-2	25 1-2
Armstrong	52	25 1-2
Atlantic Gulf	97 1-2	25 1-2
Baldwin Loco.	58 1-2	25 1-2
Baltimore and Ohio	46	25 1-2
Bethlehem	79	25 1-2
Brooklyn Rapid	132 1-2	25 1-2
Can. Pac.	101 1-2	25 1-2
Chile Copper	15 1-2	25 1-2
Chino Copper	41 1-2	25 1-2
Corn Products	28 1-2	25 1-2
Cummins	53 1-2	25 1-2
Cuba Cane Sugar	23 1-2	25 1-2
Deere and Hudson	91 1-2	25 1-2
Dishman Securities	34 1-2	25 1-2
Erie	15 1-2	25 1-2
General Electric	120 1-2	25 1-2
General Motors	89 1-2	25 1-2
Great North. Ore.	26 1-2	25 1-2
Int. Paper	28 1-2	25 1-2
Int. Nickel	26 1-2	25 1-2
Int. Marine	24 1-2	25 1-2
Kennecott Copper	32 1-2	25 1-2
Lackawanna Steel	80 1-2	25 1-2
Lehigh Valley	53 1-2	25 1-2
Maxwell Motors	26 1-2	25 1-2
Mex. Petroleum	78 1-2	25 1-2
New Haven	69 1-2	25 1-2
New York Central	68 1-2	25 1-2
Northern Pacific	84 1-2	25 1-2
Pennsylvania	84 1-2	25 1-2
Pressed Steel Car	54 1-2	25 1-2
Reading	67 1-2	25 1-2
Republic	70 1-2	25 1-2
Southern Pacific	80 1-2	25 1-2
Southern Railway	25 1-2	25 1-2
Tennessee Copper	14 1-2	25 1-2
Texas Oil	14 1-2	25 1-2
Union Pacific	112 1-2	25 1-2
U. S. Rubber	57 1-2	25 1-2
U. S. Steel	91 1-2	25 1-2
U. S. Steel	91 1-2	25 1-2
Westinghouse	38 1-2	25 1-2

LE CURB LOCAL

	Dem.	Off.
Belding Paul	12 1-2	12 1-2
Can. Fed. pref.	15	20
Dom. Glass	26	20
Hollinger	13	20
Laurentide	12	20
North. Amer. Bul.	20	20
Sherbrooke Ry. oblig.	60	20
Wabasso	22 1-2	20

**LES COMPENSATIONS DES
BANQUES NEW-YORKAISES**

New-York, 1er. — Le rapport des compensations des banques et des compagnies subsidiaires de New-York indique que pour la semaine qui vient de s'écouler l'excédent de réserve légale est de \$152,122,450. C'est une augmentation de \$38,738,760 comparativement à la semaine précédente.

La comparaison s'établit comme suit :

**LA SITUATION
COMMERCIALE**
Bradstreet — Dans le commerce de merceries et de nouveautés en gros, les commandes livrables au printemps sont tres satisfaisantes et les voyageurs obtiennent un excellent chiffre d'affaires ; les commandes pour livraison immédiate ont atteint un volume élevé. Au compartiment des tapis, la hausse, dans certains cas, a été d'environ 10%. Les flanelles livrables l'automne prochain ont haussé de 2 à 3 p.c. Les sous-vêtements ont pris une plus-value substantielle. Les couvertures de laine grise sont devenues très rares, par suite de l'énorme demande de la part des gouvernements américain et canadien. Les marchands de laines disent que, l'an prochain, la plupart des lainages importés se composeront en bonne partie de cotons. Les manufacturiers de lingerie blanches demandent 10% de plus qu'au printemps. La marchandise livrable au printemps. En feronnerie et quincaillerie, les affaires sont actives ; au gros, le volume d'affaires est présentement beaucoup plus considérable qu'il y a un an.

Les boulangers ont haussé de 2c le prix d'un pain, ce qui a généralement provoqué de la part des consommateurs, étant donné qu'il n'y a pas eu de hausse correspondante des prix de la farine. D'énormes quantités de blé canadien ont été récemment expédiées aux Etats-Unis.

Un nombre considérable d'œufs du pays sont placés dans les entrepôts. Ces œufs devaient être exportés, mais cela a été impossible à cause de la grande rareté de tonnage disponible. Le marché du beurre a encore faibli, cette semaine.

La navigation, dans le port de Montréal, est pratiquement close. Le commerce de détail va bien. Les remises et perceptions sont un peu plus faciles.

REUNIONS ANNUELLES

La réunion annuelle des actionnaires de Twin City Rapid Transit aura lieu à Jersey City, mardi le 22 janvier, à 9 30 a.m.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada sera tenue au Bureau central, rue Saint-Jacques, jeudi, le 10 janvier à 11 a.m.

Celle des actionnaires de la Banque de Montréal aura lieu aujourd'hui au bureau central à 12 heures précises.

**LA BOURSE DE TORONTO
EXCESSIVEMENT CALME**

LE TORONTO RAILWAY APPA-
RAIT DE NOUVEAU A LA CO-
LONNE DES VENTES — MAC-
KAY S'EST NEGOCIE A 76.

Le marché des valeurs mobilières a été excessivement calme, samedi. Le fait saillant a été l'apparition à la colonne des ventes du Toronto Railway. Depuis quelque temps, le Toronto Railway, offert au prix minimum, ne trouvait pas d'acheteur, mais l'assurance définitive donnée par les directeurs de la compagnie d'un dividende régulier de 8 p.c. serait déclaré au cours d'une réunion tenue cette semaine a ravivé la confiance en cette valeur.

25 parts seulement ont changé de mains, samedi, parce que, malgré la demande fut plus considérable il n'y eut pas d'autres offres.

Mackay, qui, depuis la hausse soudaine de lundi, n'avait donné lieu à aucune transaction, s'est vendu à 76. Twin City était offert à 67 1-2, le prix de vendredi, mais il n'y eut aucune offre.

Dans le groupe des obligations de guerre, le premier et le second emprunts seuls ont été négociés, sans qu'il y eut de changement dans les prix.

Le total des ventes a été : parts ordinaires, 160 ; obligations de guerre, \$25,400.

**EXPEDITION CONSIDERABLE
DE GRAINS CANADIENS**

Winnipeg, 1er. — L'on s'attend à ce que jusqu'à la clôture de la navigation en décembre, les trois chemins de fer transcontinentaux transporteront de Winnipeg vers les lacs 1,500,000 boisseaux de grains par jour, comparativement à environ 1,000,000 de boisseaux les années précédentes.

Cent mille boisseaux ont déjà été chargés pour un port inconnu et d'après M. Brewster, premier ministre de la Colombie Anglaise, des envois plus considérables suivront.

De retour d'un voyage qu'il a fait dans les régions de Peace River, M. Brewster a déclaré que 750,000 boisseaux de blé étaient prêts à être expédiés à Vancouver.

Ce mouvement représente une augmentation de 312 wagons ou de neuf trains par jour, sur chaque voie ferrée. Ces mesures ont été prises pour répondre aux nécessités de guerre de la Grande-Bretagne.

Une grande quantité de grain s'en ira aussi dans la direction de Vancouver d'où il sera réexpédié via Canal du Panama, vers les ports de l'Angleterre.

**NOUVELLES COMMANDES
DE MUNITIONS**

Le "Financial Post" croit être en position d'annoncer que le Bureau Impérial des Munitions d'Ottawa a reçu instruction du gouvernement britannique de donner aux usines métallurgiques outillées pour la fabrication des munitions, des contrats pour des shrapnels 18 livres et pour des explosifs de 4 pouces et 1-2 et 6 pouces.

Ces nouvelles commandes maintiendront les machines en opération et occuperont les hommes pendant une bonne partie de l'année prochaine.

Il est probable qu'en donnant ces commandes les autorités anglaises ont tablé sur le succès de l'emprunt de la Victoire.

**LA SITUATION
COMMERCIALE**

Bradstreet — Dans le commerce de merceries et de nouveautés en gros, les commandes livrables au printemps sont tres satisfaisantes et les voyageurs obtiennent un excellent chiffre d'affaires ; les commandes pour livraison immédiate ont atteint un volume élevé. Au compartiment des tapis, la hausse, dans certains cas, a été d'environ 10%. Les flanelles livrables l'automne prochain ont haussé de 2 à 3 p.c. Les sous-vêtements ont pris une plus-value substantielle. Les couvertures de laine grise sont devenues très rares, par suite de l'énorme demande de la part des gouvernements américain et canadien. Les marchands de laines disent que, l'an prochain, la plupart des lainages importés se composeront en bonne partie de cotons. Les manufacturiers de lingerie blanches demandent 10% de plus qu'au printemps. La marchandise livrable au printemps. En feronnerie et quincaillerie, les affaires sont actives ; au gros, le volume d'affaires est présentement beaucoup plus considérable qu'il y a un an.

Les boulangers ont haussé de 2c le prix d'un pain, ce qui a généralement provoqué de la part des consommateurs, étant donné qu'il n'y a pas eu de hausse correspondante des prix de la farine. D'énormes quantités de blé canadien ont été récemment expédiées aux Etats-Unis.

Un nombre considérable d'œufs du pays sont placés dans les entrepôts. Ces œufs devaient être exportés, mais cela a été impossible à cause de la grande rareté de tonnage disponible. Le marché du beurre a encore faibli, cette semaine.

La navigation, dans le port de Montréal, est pratiquement close. Le commerce de détail va bien. Les remises et perceptions sont un peu plus faciles.

REUNIONS ANNUELLES

La réunion annuelle des actionnaires de Twin City Rapid Transit aura lieu à Jersey City, mardi le 22 janvier, à 9 30 a.m.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada sera tenue au Bureau central, rue Saint-Jacques, jeudi, le 10 janvier à 11 a.m.

Celle des actionnaires de la Banque de Montréal aura lieu aujourd'hui au bureau central à 12 heures précises.

POUR SPECULER !!

Il est utile de suivre la marche des
valeurs, d'étudier le mécanisme de
la hausse et de la baisse. Pour cela
il suffit de lire

LA NOTE AMERICAINE
Pour la recevoir gratis, il
suffit de s'adresser à
M. PAUL DE MARTIGNY
au Bureau de Montréal de la Maison
BRYANT, DUNN & Co
Rue Saint-François-Xavier, Nos 95-97
Téléphone 4900.

A VENDRE

20 voitures à traineaux,
\$50.00, pour \$40.00
CAMIONS
Une tonne \$40.00
1 1/2 tonne \$45.00
Deux tonnes \$50.00
Première qualité.

CARRIOLES
\$50, \$55, \$60 chacune.
Toutes très bien faites et riches-
chement finies.

BOBSLEIGHS
\$26, \$28, \$30 chacune.
Voyez

LATIMER

445 RUE ST-JACQUES
Carriages Factories Limited.
204-1-3-5-7

**TRANSACTIONS
IMMOBILIERE**

NEUF VENTES ONT ETE ENREGIS-
TRÉES, SAMEDI.

QUARTIER HOCHÉLAGA, H. J. C.
Rue Montgomery, No 48, lot 148-1471
bâtisse, terrain 35 x 100 pieds, East
Mendel Katz, \$2,200 — J. E. Giguère,
N. P. — (1917).

QUARTIER ROSEMONT, H. J. C.
Rue Bélanger, lots 489-523, 524, 525,
vacants. Terrain 5175 pieds. Montreal
City Estates Limited, vend à Isidore
Leclaire, vend à Omar Quintal, \$5,100.
— O. Crépeau, N. P. — (1917).

CITE DE MAISONNEUVE, H. J. C.
2e Ave, Nos 109, lots 1,466, 467, bâtisse,
Terrain 48 x 100 pieds. Théophile
Leclaire, vend à Omar Quintal, \$5,100.
— O. Crépeau, N. P. — (1917).

VILLE MONTREAL-EST, H. J. C.
Rue Ste-Catherine, lots 489-523 à 275,
vacants. Terrain 25 x 100 pieds, East
End Extension Co. Ltd., vend à Ray-
mond Harek, \$1,377.50 — F. S. Mackay,
N. P. — (1917).

**Rue Victoria, lots 80,129 à 141, 170 à
173, 181-188 à 110, vacants. Terrain cha-
que lot 25 x 125 pieds et 96 à 112 pieds.
East End Extension Co. Ltd., vend à
Joseph Dupuy et al., \$4,150 — F. S. Mac-
kay, N. P. — (1917).**

QUARTIER EMARD, H. J. C.
Rue Dargatz, lots 2617-618, 619, bâtisse,
la façade J. P. Arcade Carmel,
vend à Dame Joseph Boucher, \$1,400 — A. Ri-
est, N. P. — (1917).

CITE D'OUTREMONT, H. J. C.
Coin Van Horne et Davaar, 1-2 indivi-
dus, lots 35-36 à 409, vacants. Terrain
chaque lot 25 x 105 pieds. Jos. Baptiste
Poirier, vend à Dame J. William Da-
vies, \$1,250 — J. A. Brunet, N. P.

QUARTIER ARHNTSIC, H. J. C.
Rue Somerville, lot 262-674, 675, vacants.
Terrain 50 x 140 pieds. The St.

ECHOS ET NOUVELLES DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

LES NOUVELLES DE L'OUEST DE PLUS EN PLUS MEILLEURES

M. LE NOTAIRE LAROCHELLE DE NOTRE VILLE NOUS COMMUNIQUE L'EXTRAIT D'UNE LETTRE QU'IL VIENT DE RECEVOIR D'UN CITOYEN DE ST-BONIFACE SUR L'OUEST.

Extrait d'une lettre d'un correspondant de St-Boniface, Manitoba, au notaire Larochelle :

"La population des campagnes se 'retourne' en masse ; les plus chauds conscriptionnistes qui, jusqu'à dernièrement, croyaient que la machine n'était aucunement dirigée contre eux et qui étaient sûrs d'une exemption illimitée, sont devenus, du jour au lendemain, des libéraux acharnés pour l'unique raison qu'on leur refusait ce qu'ils s'attendaient d'obtenir ; vous comprenez que la position de plusieurs candidats unionistes soit devenue, de ce chef, joliment précaire.

Meighen lui-même sent que sa fortune chancelle dans Portage-la-Prairie ; c'est du moins ce qu'on dit généralement. Quelqu'un de bien placé me disait, hier, que le même Meighen avait fait part de ses craintes au juge McDonald. De plus, on reconnaît que Charette, dans Springfield ; Quinlan, dans Lisgar ; Walsh, dans MacDonald et Molloy, dans Provender, le remporteront de haute lutte ; cela fait 4 comtés acquis aux libéraux ; et sont les plus sûrs.

On fonde des espérances sur deux comtés de Winnipeg. Je vous donne ces renseignements parce que je suis sûr que vous ne verrez jamais ces renseignements dans notre presse de Winnipeg qui est plus vénales que jamais ; dans le moment, elle proclame des victoires unionistes un peu partout ; nous avons hâte d'assister à son réveil."

IL NE FAUT DIRE QUE DU BIEN... DES MORTS...

C'est ce que déclare un orateur à l'assemblée de Ste-Genève, hier, et c'est pourquoi il ne dit rien contre... M. Aquila Jasmin — M. D. A. Lafortune et ses amis sont très bien accueillis.

Malgré le froid qui régnait hier, au-delà de 1,200 personnes sont allées entendre les orateurs libéraux à l'assemblée de Ste-Genève de Pierrefonds. L'assemblée tenue à l'issue de la grande messe, eut lieu dans la salle publique sous la présidence conjointe de MM. St-Pierre et Larente, respectivement maires de St-Genève et de la paroisse de Ste-Genève.

"L'agréable M. Aquila Jasmin est un homme qui sans doute n'aime pas les assemblées contradictoires... En effet, depuis le commencement de la campagne électorale, le bel oiseau du "No 112", n'a assisté à aucune assemblée convoquée par son adversaire.

D'un autre côté, il appert qu'"Aquila" est un homme très humble, et certaines personnes... (des gens qui aiment à tout dire, sans doute) disent que c'est par modestie que le candidat unioniste refuse d'aller aux assemblées contradictoires, car les électeurs lui feraient des réceptions si grandioses qu'il en serait immortalisé... C'est donc pour cette raison, qu'à titre d'homme très humble et n'aimant pas ces genres de manifestation, notre "Aquila" refuse d'aller aux réunions politiques de son comité. Il attend, (disent des langues indiscrettes) la réception du 17 décembre prochain qui l'entrainera sous une avalanche de plus de 3,000 votes.

A l'assemblée d'hier, M. D. A. Lafortune demanda si M. Jasmin et ses amis étaient présents à l'assemblée. Aucun de ces gens ne donnant signe de présence, la réunion commença donc sans eux, et le président présenta à l'auditoire, M. W. H. DeBellefeuille, étudiant en droit.

Le président de la "Jeunesse Libérale" Jacques-Cartier, dit que les élections générales de 1917 resteront à jamais marquées dans les fastes de la période extraordinaire que nous traversons. Lorsque s'écrit l'histoire de la guerre d'Europe, dit l'orateur, ou la guerre du monde et que s'étudieront les répercussions de cette guerre sur notre pays, c'est dans les faits, les discussions et les écrits qu'aura provoqués cette élection sans précédent qu'il faut s'inspirer les chercheurs d'histoire.

"C'est notre exceptionnel privilège, nous les jeunes de Jacques-Cartier, d'être à la fois, citoyens du monde, en ce moment, citoyens du Canada, et d'avoir comme tel le droit de faire, nous-mêmes, mot à mot, dans cette manifestation sacrée de la volonté nationale."

Le jeune orateur fait ensuite un court résumé du travail fait par l'Association de la "Jeunesse Libérale" depuis sa fondation. "Notre chef suprême, dit M. DeBellefeuille, est ce vétéran merveilleux des gloires les plus épiques de la politique canadienne, le sacré par la victoire dans cent batailles, couronné de chevaux blancs et lauriers, intrépide défenseur des libertés et des droits du peuple, vaillant champion de la justice égale pour tous adir et respecté de tous et partout. Sir Wilfrid Laurier, vous l'avez reconnu à ses traits, s'élève et se grandit encore dans cette lutte à la taille des anciens héros de l'Angleterre, luttant sous le conquérant pour maintenir et sauvegarder la liberté des habitants de la grande Ile."

"Menacés par une oppression, dit l'orateur, qui se décore de toute espèce de qualificatifs pompeux et sonores, pressés au nom de la liberté d'enchaîner notre liberté au char de l'impérialisme, les citoyens de ce pays dans leur détresse, ont lancé vers le vétéran de tant de luttes constitutionnelles un suprême cri d'appel. Attentif comme toujours le long de sa longue carrière aux desirs et sensible aux souffrances du peuple, le chef libéral a répondu au cri du peuple ; sa réponse a été la proclamation la plus vibrante et la plus vivante des droits imprescriptibles des citoyens d'un pays libre en même temps que l'expression la plus concrète et la plus logique des aspirations de la patrie canadienne, des moyens de les réaliser, des remèdes à apporter aux maux qui la désolent, des méthodes à mettre en œuvre pour remplir tout notre devoir au dehors et faire régner la justice et la paix au dedans."

M. DeBellefeuille fit ensuite un court résumé de la question de conscription et termina son discours par un vibrant appel en faveur du libéral inébranlable et le nom de M. David Arthur Lafortune.

M. A. Z. Libersan, notaire à Ste-Genève, est l'orateur suivant. M. Libersan déclare que s'il a posé sa candidature dans le comté, la raison est qu'on lui avait dit que M. Lafortune ne serait pas candidat.

"J'ai donc retiré ma candidature, dit l'orateur, je suis dans la lutte pour le candidat de sir Wilfrid, j'y suis aujourd'hui, j'y serai demain et j'y serai jusqu'à la victoire du 17 décembre." (Appl.)

Continuant, M. Libersan, dit que M. Lafortune avait été choisi à une convention régulière, et que cela n'aurait pas été juste de lui faire la lutte.

L'orateur parle ensuite de la trop fameuse loi de la conscription, demande aux électeurs, de suivre le chemin de l'honneur et le jour du scrutin, voter pour le candidat libéral.

M. Libersan fut très applaudi lorsqu'il reprit son siège. M. M. C. Carle lui succède. L'orateur dit que les électeurs vont être surpris de le voir combattre pour les libéraux, lui qui en 1911, soutenait la candidature de feu l'honorable F. D. Monk. "Les temps ont changé, dit M. Carle, le parti conservateur n'est plus digne de ma confiance, et de mon dévouement, il m'importe de le combattre de toutes mes forces et c'est ce que je fais. (Appl.)

M. CAHAN EST UNIONISTE MAIS CONTRE LES UNIONS OUVRIERES

Nous recevons la lettre suivante d'un ouvrier de Maisonneuve : Monsieur le Rédacteur, Le "Canada",

M. Cahan, le candidat unioniste de ma division a fait distribuer l'autre jour dans toutes les demeures de Maisonneuve pour endoctriner les électeurs de sa candidature cahin-caha. Lorsque je rentrai chez moi le même soir après ma journée de travail ma femme me présenta le torchon de papier sur lequel M. Cahan avait accouché de ses idées unionistes. Je regardai ces circulaires avec un ami et nous nous aperçûmes que le papier ne portait aucune trace de l'étiquette de l'Union des Typographes et que M. Cahan était allé donner sa commande à une boutique ouverte.

Je ne suis pas le seul d'ailleurs à avoir remarqué le fait car le lendemain plusieurs de mes compagnons de travail m'en ont fait la remarque. Ce n'est pas cela certainement qui nous a fait changer d'idée à propos de M. Cahan, mais puisque le candidat Borden se montre si dédaigneux des unions ouvrières nous lui montrons nous aussi que nous sommes aussi indépendants de lui et il saura que les ouvriers ont la mémoire tenace.

Nous l'attendons ce M. Cahan et il ira se faire élire par les grands et les gros capitalistes de la Canadian Car. Seriez-vous assez bon, M. le rédacteur, de publier cette lettre. Votre tout dévoué, Un électeur de Maisonneuve.

COMITE LIBERAL DE ROSEMONT

Le comité libéral de Rosemont, pour l'élection de l'honorable Rodolphe Lemieux est maintenant ouvert dans les bureaux de M. E. Gobet rue Masson, No 2045, tél. LaSalle 455. Ce comité se compose comme suit : présidents conjoints, MM. J. J. McAvoy et Odilon Bélanger, secrétaire, M. Emile Gobet. Membres du comité : MM. Joseph Lamoureux, P. L. Savignac, Dr Miller, notaire, Poirras, Charles Lamoignon, L. N. Martineau, Eusèbe Meloche, J. A. Gauthier, Joseph Briens, J. C. A. Gratton, J. David, Antoine Lafond, R. Johnson, Georges Vermette.

NORTHCLIFFE A L'OEUVRE DANS L'OUEST

Un M. Maloney, qui arrive d'un voyage d'affaires dans l'Ouest, déclare que le nom de sir Wilfrid Laurier est de plus en plus populaire dans cette partie du Canada.

"La lutte qui se poursuit actuellement, dit-il, se fait entre les gros capitalistes et le peuple. Ce dernier est fermement anticonscriptionniste et le prouvera aux élections. M. Northcliffe, qui contrôle presque tous les journaux de l'Ouest et de l'Ontario, est à l'oeuvre."

Les villes et les campagnes sont inondées de ces feuilles. Les convois de chemins de fer en transportent à la tonne. Ce qu'on y préche dans ces gazettes, c'est la bonté du gouvernement de l'Union et la guerre ne jusqu'au bout par tous les moyens possibles. Avec système, tous les journaux antunionistes sont supprimés. Les agents du nouveau vicomte surveillent de près les intérêts de leur patron. Cela n'empêche pas Laurier de gagner chaque jour du terrain."

M. FIRMIN BISSONNETTE DEVINT FURIEUX

Sans provocation, M. Firmin Bissonnette, fait frapper en pleine figure l'agent de la gare du Grand Tronc, à Côtéau Station. Grand émoi dans la localité. (Dépêche au "Canada").

Côtéau Station, 2 — Samedi avant six heures du matin, M. Firmin Bissonnette, le candidat conscriptionniste, arrivait ici accompagné de Jos. O. Brunelle, de Dorion. Ils étaient tous deux venus dans une automobile conduite par un nommé Hector Denon. Ils remontaient prendre le train qui conduisait à Montréal.

Peu après leur entrée dans la gare, alors que l'agent était en train d'ouvrir son guichet, Firmin Bissonnette, sans que celui-ci, M. J. H. Mongeau, lui adresse même la parole, s'avance vers le guichet et lui lança un formidable coup de poing en pleine figure, infligeant beaucoup de mal à M. Mongeau qui perdit beaucoup de sang.

M. Weiger, le "train-master" qui était à bord du train de six heures, fut informé de cette brutale agression et promit d'en faire rapport aux autorités policières de la Cie.

A tout événement on rapporte que si celle-ci ne donne pas suite à l'affaire, immédiatement, un mandat d'arrestation sera pris contre le dit Bissonnette.

Une autre chose encore très grave et déconcertante de celle-ci, est qu'on a essayé de corrompre avec de l'argent un autre employé de la station. Etait-ce pour faire taire la scène ou se concilier un témoin ? Nous n'apprenons ces choses-ci par les tribunaux devant lesquels seront traduits les auteurs de cet assaut et de cette tentative de corruption.

Cette action de la part d'un candidat en pleine lutte, a causé comme on le conçoit, beaucoup d'émoi et de commentaires, non seulement dans la localité, mais dans toute la région. La population est très indignée car M. J. H. Mongeau, l'agent du G. T. R. jouit ici de l'estime générale. C'est un citoyen très paisible et respecté de tous.

Le 17 décembre, qu'il ferait construire un pont à Ste-Anne de Belleve, et se rendrait utile à tous les électeurs de Jacques-Cartier, sans aucune distinction de parti. M. Lafortune fut très applaudi.

DECLARATION SENSATIONNELLE DE M. JOSEPH ARCHAMBAULT, A BELCEIL

Il dit aux quinze cents électeurs qui l'écoutaient que, suivant une nouvelle parue dans le "Standard", l'on aurait passé un ordre en conseil privant les conscrits de leur droit d'appel en cour supérieure. — M. Rainville n'y était pas.

(Dépêche au "Canada"). Belœil, 2. — Plus de 1,500 électeurs de cette ville ont acclamé M. Joseph Archambault, C.R., candidat de Sir Wilfrid Laurier dans les comtés réunis de Chambly et de Verchères, après la messe hier matin. C'est une des assemblées les plus immenses que l'on ait vues à Belœil et l'enthousiasme était grand.

L'assemblée était présidée par M. le maire Alphonse Jeannotte, maire du village de Belœil, M. Raoul Laporte, maire de la paroisse de Belœil et par M. Joseph Côté, maire de MacMasterville.

M. Joseph Archambault a fait un discours très énergique au cours duquel il a fait une déclaration sensationnelle qui aura son écho dans tout le comté sans doute. Voici ce qu'il dit M. Archambault :

— Malgré le fait connu et avéré que les méthodes prussiennes ont remplacé depuis longtemps celles d'une démocratie qui se respecte, j'ai reçu un choc ce matin en lisant le "Montreal Standard" à la première page, lorsque j'ai constaté que le gouvernement avait l'intention de violer sa propre loi du service militaire et avait passé un ordre en conseil en contravention directe avec la section 7 de la dite loi qui dit que les appels des juges d'exemptions seront portés d'abord devant les juges de la Cour Supérieure ; or le "Standard" annonce qu'un ordre en conseil a été passé déclarant que les appels des juges d'exemptions pour le gouvernement ne seront pas portés aux tribunaux présidés par les juges de la Cour Supérieure, mais directement au juge Duff de la Cour Suprême.

— Cet ordre inouï prive les appelants du recours devant les juges de la province ; il viole la loi, et je suis d'opinion que les ministres qui passeront le dit ordre en conseil que ce soit M. Borden ou tout autre, tombent sous le section 16 à l'alinéa A, B, C, de la loi qui déclare passible d'un an à cinq ans d'emprisonnement ceux qui mettent obstacle à l'application et à la mise en vigueur de la loi du service militaire.

— J'ai fait le tour des deux comtés de Chambly et de Verchères, afin d'inclure les jeunes gens à respecter la loi et à se reporter, leur expliquant le fonctionnement des tribunaux, et j'ai attaché une très grande importance à la section 7, parce que j'ai une conviction illimitée dans l'honorabilité et l'esprit de justice des juges de la cour supérieure.

— Je n'ose croire que la nouvelle du "Standard" est vraie, mais si elle l'est, je regrette énormément d'avoir conseillé à mes compatriotes d'obéir à la loi et je vous déclare que ma ligne de conduite sera toute indiquée si les ministres eux-mêmes donnent l'exemple en violant de la façon la plus inique une des principales clauses de leur propre loi.

M. Joseph Archambault passe ensuite en revue la carrière courte, mais néfaste, de M. Rainville, ses piteuses, ses promesses violées, ses trahisons et termine en lisant à son auditoire une lettre signée de M. Rainville lui-même, en date du 27 juin 1917, adressée à un de ses électeurs, et dans laquelle il déclare qu'il va résigner son poste de député-orateur et qu'il va faire en Chambre un grand discours contre la conscription. Cette lettre est intéressante en ceci que M. Rainville promet de se lever et de protester contre une loi inique qu'il défend dans la présente campagne.

MM. L. J. Gauthier, député libéral de St-Hyacinthe-Rouville, Adrien Beaudry, M.P.P., Arthur Bissonnette, C.R., avocat de Chambly et le notaire Savaria ont aussi adressé la parole. Comme toujours, M. Rainville n'y était pas quoiqu'il y fut invité...

LE GOUVERNEMENT BORDEN N'A RIEN FAIT POUR L'OUVRIER

Déclare M. Alphonse Verville à l'ouverture de son comité, samedi soir, devant un nombreux auditoire. — Eloquents discours de M. Arcand et de M. Charlemagne Rodier.

Le comité de M. Alphonse Verville, candidat ouvrier de sir Wilfrid Laurier, s'est ouvert, samedi soir, dernier, par une grande assemblée au coin des rues Gifford et Breboeuf. Malgré la température plutôt mauvaise qu'il faisait samedi, un grand nombre d'électeurs s'étaient rendus au comité pour écouter les orateurs qui accompagnaient M. Alphonse Verville.

L'assemblée fut très enthousiaste et acquiesça à une belle victoire pour M. Verville qui, comme le faisait remarquer M. Arcand, est le candidat des ouvriers, endossé par sir Wilfrid Laurier et ce sont des ouvriers que l'on voyait samedi à la salle de la rue Gifford.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Louis Guilbault et Z. S. Meloche. Dans quelques mots bien appropriés, M. Guilbault remercia l'auditoire de l'honneur qu'il lui faisait. Il déclare que l'heure était grave et que tous les ouvriers devaient se rallier autour du drapeau libéral qui pouvait seul leur donner justice. Pour lui c'est un ancien conservateur, mais aujourd'hui sa conscience lui défend de voter pour le parti qu'il a toujours endossé.

M. Meloche conseilla lui aussi, aux ouvriers de se rallier autour du drapeau libéral. M. Narcisse Arcand est le premier orateur de la soirée. Il remercie tout spécialement M. Verville d'avoir donné aux ouvriers de la paroisse St-Stanislas un comité situé dans le centre de la paroisse.

M. Arcand rappelle ensuite le grand danger que courait le pays par suite de la conscription, et dit que le 15 septembre dernier, le Conseil des Métiers et du Travail se réunissait à Ottawa et décidait de fonder un parti ouvrier sur les bases du parti ouvrier anglais. Le mouvement ouvrier de Montréal tenait une grande convention en novembre dernier, mais décidait que vu l'heure critique, il valait mieux s'abstenir de mettre des candidats sur les rangs. Elle endossa cependant la candidature de M. Alphonse Verville. C'est ce qui fait que M. Verville est le candidat légitime du mouvement ouvrier et c'est pourquoi il a été élu député libéral. S'il est endossé par le parti libéral, tant mieux ; car ne lui fera pas de tort aujourd'hui.

Dans les circonstances l'opposition d'un candidat qui se dit ouvrier était inopportune. Et M. Houle n'est pas justifiable de venir se présenter dans cette section.

Non seulement, il cause de l'embarras au seul candidat ouvrier de la province, mais il prive sir Wilfrid Laurier du concours de M. Verville en dehors de Montréal, dans l'Ontario, par exemple. Car il ne faut pas oublier que M. Verville parle à merveille les deux langues.

Après avoir déclaré que M. Houle n'a pas encore répondu à la question qu'on lui a posée il y a quelque temps : Que faites-vous au 112 ? M. Arcand abandonne la question et se tourne vers la réception que les citoyens de Sherbrooke ont faite aux ministres unionistes, la semaine dernière. Il déclare que les Canadiens-français ne sont pas à blâmer dans cette affaire-là parce qu'ils ont été provoqués. Les unionistes ont imposé le baillon à la Chambre. Je ne blâme pas le peuple canadien d'agir ainsi. Ces messieurs veulent nous imposer le régime prussien en nous privant de la loi inique de la conscription. Nous ne voulons pas

CARTE ELECTORALE DU DISTRICT DE MONTREAL ET LISTE DES CANDIDATS LIBERAUX

MAISONNEUVE
Candidat : M. Rodolphe Lemieux... Ville de Maisonneuve, Rosemont, Sault-au-Récollet et tout l'est de l'île
Comité :

HOCHELAGA
Candidat : Dr J. E. Lesage... Hochelaga, Delormier, Duvernay.
Comité : 1091 Mont-Royal-Est, Tél. St-Louis 6120.

SAINT-DENIS
Candidat : M. A. Verville... Saint-Denis, Ahuntsic, Bordeaux à l'est de la voie du C.P.R.
Comité : 2569 St-Hubert.

SAINT-MARIE
Candidat : Dr H. Desjardins... Papineau, Sainte-Marie.
Elu par acclamation.

LAURIER-OUTREMONT
Candidat : M. P. R. du Tremblay... Ville Outremont, Laurier, Mont-Royal, Côte des Neiges.
Comité : 2202 Boul. St-Laurent

ST-LAURENT ST-GEORGES
Candidat : M. W. C. Munn... Saint-Laurent, Saint-Georges.
Comité : 92 Notre-Dame-Est, 261 Bleury, Tél. M. 3118, 744 Blvd St-Laurent, 37 Av. Collège McGill, Est 7381 (Des dames) 234 Sherbrooke-Ouest.

SAINT-ANTOINE
Candidat : M. W. J. Hushion... Saint-Antoine, Saint-André.
Comité : 1030 St-Jacques, Tél. Uptown 8097.

ST-HENRI WESTMOUNT
Candidat : M. A. Leduc... Saint-Henri, Westmount, Sainte-Cunégonde.
Comité : 1764 Notre-Dame-ouest, Tél. West 6367.

JACQUES-CARTIER
Candidat : M. D. A. Lafortune... Bordeaux à l'ouest de la voie du C.P.R., Saint-Laurent, Notre-Dame de Grâce, St-Gabriel au nord du G.T.R., Emard, Saint-Paul, Ville Lasalle, L'ouest de l'île y compris l'île Bizard.
Comité :

SAINT-ANNE
Candidat : M. J. J. Guerin... St-Gabriel au sud du G.T.P., Sainte-Anne, Quartier Ouest, Quartier Centre.
Comité : 1 rue McCord.

GEORGES-ETIENNE-CARTIER
Candidat : S. W. Jacobs... Saint-Jean Baptiste, Saint-Laurent, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis.
Comité : 142 rue Rachel.

SAINT-JACQUES
Candidat : M. L. A. Lapointe... Lafontaine, Saint-Jacques.
Elu par acclamation.

C'EST LE PARTI LIBERAL QUI COMPTE LE PLUS D'ELECTIONS PAR ACCLAMATION

Libéraux-laurieristes.	Libéraux-unionistes.	Conservateurs.
L. A. Lapointe.....	J. H. McMartin.....	Hon. M. Burrell.....
Dr H. Desjardins.....	Hon. W. S. Fielding.....	J. A. C. Ehler.....
J. A. C. Ehler.....	R. Ruise.....	J. E. Fontaine.....
J. E. Fontaine.....	T. H. Thompson.....	G. H. Boivin.....
G. H. Boivin.....	L. T. Johnson.....	L. T. Pacaud.....
L. T. Pacaud.....	G. W. McPhee.....	H. A. Fortier.....
H. A. Fortier.....	J. A. Maharg.....	Hon. Dr Bélard.....
Hon. Dr Bélard.....	J. E. Prevost.....	J. E. Prevost.....
J. E. Prevost.....	M. J. Papineau.....	M. J. Papineau.....
M. J. Papineau.....	M. J. Brodeur.....	L. J. Gauthier.....
M. J. Brodeur.....	S. Delisle.....	S. Delisle.....
S. Delisle.....		
Totaux — 14	7	1

ment dans la province d'Ontario ? Est-ce des Canadiens-français qui ont baillonné M. Borden à Kitchener ? L'on parlera de l'assemblée de Sherbrooke ; mais les Canadiens qui y assistaient ont été provoqués. M. Verville démontre comment l'auditoire fut provoqué alors qu'on l'aurait avec un boyau.

"Cela vous plairait-il, messieurs, de vous faire arroser ainsi... et quand il fait froid ?"

M. Verville parle ensuite du contrôleur des vivres Hanna et dit que c'est lui qui a demandé à la Chambre de nommer un contrôleur des vivres. Mais il a aussi demandé que ce contrôleur contrôle les prix. Mais le ministre du Commerce s'y oppose, disant que cela affecterait notre commerce. Et voilà comment il se fait que nous avons un contrôleur des vivres qui ne contrôle pas. M. Hanna s'est contenté de nous donner des conseils alors que M. Flavelle empêche des millions sur le bacon et sur d'autres choses. M. Verville fait une revue de la situation, disant que c'est triste l'ord et l'auditoire manifeste sa honte.

A propos du coût de la vie, l'orateur parle de l'enquête O'Connor, ce juge d'Halifax qui déclare dans son rapport que des quantités énormes de vivres de toutes sortes sont entassées dans les entrepôts. Et qu'a fait le gouvernement ? Rien. Le gouvernement ne fait rien pour soulager le peuple. Ce que nous payons 33 centins en 1911, on le paie aujourd'hui \$1.00 ; il est temps que ce régime cesse.

L'orateur parle ensuite des scandales des médicaments, des chevaux, des chaussures et des autres au cours desquels les amis du gouvernement ont fait de gros profits. Il parle ensuite du manifeste de sir Wilfrid Laurier et fait ressortir tout le bien que le peuple y trouve.

En terminant, M. Verville déclare qu'il faut que tout le monde aille voter cette année. Il faut que sir Wilfrid Laurier reprenne le pouvoir par une majorité assez grande pour que le vote des soldats ne vienne pas la détruire.

M. Charlemagne Rodier, avocat, est ensuite invité à adresser la parole. Il débute par l'éloge du candidat libéral de la division qui a plus d'une fois prouvé qu'il était l'ami des ouvriers et qui ne demande qu'à l'être encore.

LES ISRAELITES EN FAVEUR DE M. P. R. DU TREMBLAY

Une grande assemblée a été tenue hier au No 2677 rue St-Laurent. Une grande assemblée juive a été tenue hier après-midi en faveur de la candidature de M. P. R. Du Tremblay, candidat de sir Wilfrid Laurier dans Laurier-Outremont.

M. Susman présidait et M. J. M. Wexler agissait comme secrétaire. Prés de mille personnes assistaient, et le candidat et le nom de sir Wilfrid Laurier furent chaleureusement applaudis.

Les orateurs furent le candidat libéral, M. Nap. Turcotte, M.P.P., M. J. Cohen, M. B. Dobrosky, M. J. Wexler, M. Morris et M. B. Wexler. Dimanche prochain, une autre assemblée juive sera tenue dans la salle de l'ancien hôtel de ville de Saint-Louis, coin des rues Laurier et St-Laurent.

Voir autres nouvelles politiques en page 3.

PACIFIQUE CANADIEN Montréal-Labellé

Le wagon-parloir sur le train No 457, de la gare Viger, à 4 h. p.m., le vendredi pour Labellé, et au retour sur le train No 460, de Labellé, à 7 h. 08 p.m., le dimanche, du à la gare Viger, sera retranché après le 2 décembre 1917.

LE GRAND RALLIEMENT LIBERAL DE VENDREDI SOIR

SERA UN DES GRANDS EVENEMENTS DE NOTRE HISTOIRE

ALLONS ACCLAMER NOS ILLUSTRES CHEFS DU PARTI LIBERAL DU QUEBEC

Sir Lomer GOUIN, premier ministre de notre province, sera la grande figure de cette soirée; il y tiendra la place de sir Wilfrid Laurier qui n'a pu venir à Montréal, ayant dû se rendre dans l'Ouest.

L'hon. Sydney FISHER, est un des chefs les plus illustres du parti libéral anglais et l'un des plus dévoués partisans de sir Wilfrid Laurier.

L'hon. M. R. LEMIEUX, candidat libéral de Maisonneuve est un de ceux qui dans la défaite comme dans le triomphe aida de son dévouement infatigable sir Wilfrid Laurier.

L'hon. M. W. G. MITCHELL, trésorier provincial, qui arrive de l'Ouest, apportera au Québec un message d'encouragement et de confiance dans la victoire.

M. W. C. MUNN, qui dispute au ministre Ballantyne le mandat de St-Laurent-St-Georges, mérite qu'on l'appuie de tout notre encouragement, de notre admiration.

M. Irenée VAUTRIN, président des jeunes libéraux sera aussi là; nos concitoyens ne manqueront d'acclamer en lui toutes ces belles phalanges de jeunes patriotes qui donnent leur concours à sir Wilfrid Laurier.

Les candidats libéraux seront aussi là pour affirmer leur assurance dans la victoire.

LE MONUMENT NATIONAL SERA LE LIEU DE CE GRAND RALLIEMENT LIBERAL

Aucun endroit par sa distinction ne pouvait être mieux choisi que le Monument National pour ce grand ralliement libéral.

Comme son nom l'indique le Monument National est l'endroit où notre peuple en cette occasion si mémorable devait se réunir pour entendre discuter les grands problèmes dont la solution intéresse à un si haut point l'avenir de notre nation.

Chaque fois que des grandes questions vitales ont été discutées par nos hommes d'Etat à Montréal, c'est au Monument National que le peuple s'est réuni et c'est encore là qu'il se rassemblera vendredi soir pour entendre par les chefs libéraux de notre province l'exposé de la situation politique actuelle.

Le Monument National peut contenir des milliers de personnes et des places seront réservées aux dames, car dans cette circonstance les dames ont tout intérêt à se renseigner sur les problèmes de la politique canadienne et elles ont de plus leur mot à dire.

LES DISCOURS SERONT UNE SOLENNELLE PROFESSION DE FOI

Il est bien superflu de dire que les discours qui seront prononcés vendredi soir auront une importance primordiale.

Sir Lomer Gouin, dont on connaît la grande et chaude éloquence sera l'orateur principal. Son discours aura sûrement un retentissement considérable. C'est plus que le chef politique qui parlera, c'est plus que le citoyen: C'est le premier ministre de la province qui fut le berceau de notre pays et on comprend qu'en une circonstance semblable les déclarations du premier ministre auront une portée considérable.

Non moins importants seront les discours des honorables Fisher et Lemieux, anciens collègues de sir Wilfrid Laurier. Ces deux hommes qui jouissent d'une si grande notoriété ne manqueront pas non plus de faire d'importantes déclarations.

De même en sera-t-il de l'hon. M. Mitchell qui aura sûrement d'intéressantes nouvelles à nous rapporter de l'Ouest.

M. W. C. Munn est un orateur aussi éloquent que disert et il saura conquérir tous ses auditeurs.

M. Vautrin n'est pas un inconnu: au nom des jeunes libéraux il exprimera à sir Wilfrid Laurier des vœux de succès et un témoignage d'attachement.

LES ECHOS DE CETTE SOIRÉE AURONT UNE REPERCUSSION DANS TOUT LE PAYS

Le compte-rendu de cette soirée mémorable qui aura des conséquences si importantes sur les événements en cours sera répandu par la presse montréalaise et le télégraphe dans tout le pays. Il ira dire aux autres populations de ce pays que Montréal ne fait qu'un pour travailler au triomphe du parti du peuple. Et cette union et cette belle entente iront stimuler l'ardeur de notre chef illustre et vaincre les hésitations.

Les échos de cette soirée auront une répercussion dans tout le pays et on dira que dans le seul district de Montréal, la patrie peut compter sur un bloc solide pour arriver à vaincre l'autocratie qui l'opprime depuis longtemps.

Le "CANADA" particulièrement publiera le 10 décembre un numéro-souvenir de cette grande manifestation. On y trouvera le texte sténographié de l'important discours de sir Lomer Gouin et un résumé substantiel de tous les autres discours, ainsi que des notices biographiques sur chacun des candidats libéraux.

LE PEUPLE DE MONTREAL DOIT CE TEMOIGNAGE A SIR WILFRID LAURIER

En ces heures graves où le chef du parti libéral doit soutenir une lutte formidable, alimentée par les millions volés au pays et poursuivie par les moyens les plus désavouables, le vénéral chef du parti libéral a besoin de l'appui et de l'encouragement indéfectible de la population de Montréal.

Le grand ralliement de vendredi devrait rassembler dans la vaste enceinte du Monument National tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre pays et leur présence à cette réunion immense prouvera une fois de plus à notre illustre compatriote que Montréal et le district qui l'environne est avec lui de cœur et d'âme pour assurer le triomphe de la véritable démocratie, libre et heureuse.

Il y a quelques semaines, lors d'un ralliement libéral, Toronto est allé en foule acclamer le nom de Laurier: il ne faut pas que Montréal se laisse surpasser par la ville-soeur autrefois châteaufort du parti conservateur.

Ce sera vendredi soir l'occasion pour notre peuple d'affirmer sa foi en la politique de sir Wilfrid Laurier.

Combien de temps exploitera-t-on la fumisterie militaire du ministre-colonel-candidat Blondin ?

LES ELECTEURS DE LAURIER-OUTREMONT VONT-ILS SE LAISSER PRENDRE AUX APPELS INSENSÉS DES ORGANES UNIONISTES EN FAVEUR DU MINISTRE DES POSTES EN TOURNÉE DE CABALE AU FRONT ?

M. Pierre Edouard Blondin n'est pas et ne peut pas être un commandant de régiment et député à la Chambre des Communes et de plus ministre des Postes

CETTE FARCE A ASSEZ DURE CE SEMBLE

La "Patrie" a publié samedi, un appel tellement bête (qu'on nous pardonne le mot) en faveur de l'hon. Pierre Edouard Blondin, candidat unioniste dans Outremont, que nous sommes encore à nous demander si vraiment le scribe qui est l'auteur de cette élocution n'a pas voulu plutôt faire rire de celui qu'il nous présente comme un héros.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagérer nous allons donner à nos lecteurs un échantillon de cette littérature à haute pression, qui doit avoir été payée bien plus que 14 sous le pouce. Citons des extraits de cet appel enflammé et nos lecteurs diront ensuite si nous manquons de charité en disant qu'il n'y a qu'un fou en délire pour écrire des choses pareilles.

L'HOMME QU'IL FAUT ELIRE DANS LAURIER-OUTREMONT



M. P. R. DU TREMBLAY, candidat de Laurier.

DU DITHYRAMBE A HAUTE PRESSION.

Voici ce que dit de M. Blondin son panégyriste payé à tant la ligne par la caisse électorale de l'Union:

Ce vaillant Canadien-français, sur qui tous les Alliés ont actuellement les yeux tournés, ce ministre-soldat à qui la France, notre ancienne mère-patrie, vient de conférer un suprême honneur dont la gloire rejaillit sur le Canada, cet enrôlé volontaire dont la présence au front a soulevé l'enthousiasme de nos fils et que les tranchées ont salué de longues acclamations, s'offre, en ces heures difficiles, à représenter vos intérêts à la Chambre des Communes comme membre du cabinet unioniste qui sera appelé à diriger les affaires de notre pays.

Voyons, mon bon, vous dépassez un peu la limite quand vous voulez faire croire aux électeurs de Laurier-Outremont que "tous les alliés ont actuellement les yeux tournés sur M. Blondin".

Non, "tous les alliés" ont actuellement à tourner les yeux ailleurs que sur "ce ministre-soldat" et puis nous ne voyons pas bien la Serbie, le Monténégro, la Roumanie, le Japon, les Etats-Unis, la Belgique, le Portugal, la république de St-Marin (car ce sont tous les alliés), oui, nous ne voyons

pas bien ces alliés en admiration devant ce prodige, quand tant d'événements et de spectacles retiennent bien plus leur attention!

C'est encore un peu forcer la note que de vouloir faire croire aux gens de Laurier-Outremont, que la présence au front de notre élu-ministre "a soulevé l'enthousiasme de nos fils et que les tranchées ont salué de longues acclamations". Il est bien évident que celui qui a écrit cela n'a jamais de tranchées, car on sait bien que les acclamations ne sont pas permises dans les tranchées. Il ne faut toujours pas penser qu'on peut remplir ainsi les "Canadiens".

Non, M. Blondin n'est pas allé dans les tranchées pour se battre mais pour cabaler et nous en aurons un jour la preuve, que nous ne manquerons pas d'invoquer la "Patrie" à montrer à ses lecteurs exclusifs.

La "Patrie" parle du courage de M. Blondin. Que veut-elle dire? Elle appelle courage le fait de rester membre du cabinet unioniste; mais le patriote sincère, lui, appelle cela trahison.

Le seul homme du parti ministériel qui ait fait preuve de courage, c'est l'hon. M. Patenaude, qui n'a pas voulu trafiquer ses principes pour un maroquin ou pour un sabre de parade. L'hon. M. Patenaude ne s'est pas laissé séduire par l'éclat du pouvoir et le jour où il s'est aperçu qu'il devrait détenir son portefeuille au prix d'une trahison, M. Patenaude n'a pas hésité et aujourd'hui il est entré dans la vie privée avec l'estime de ses concitoyens, tandis que avec tout l'éclat de ses titres, M. Blondin restera toujours pour ses compatriotes un fumiste.

Si nos lecteurs veulent encore se rendre compte de ce qu'un laquais du pouvoir peut écrire, qu'ils lisent cet autre passage du panégyrique de la "Patrie":

Electeurs de Laurier-Outremont, votre vote aura une répercussion universelle et déterminera quel nom le Canada devra porter dans l'histoire du monde civilisé. Si vous battez le lieutenant-colonel Blondin, l'Allemagne applaudira des mains et le Boche dira: "Les Canadiens sont de la trempe dont on fait les esclaves. On leur impose les lois les plus tyranniques; on les prive de leurs privilèges les plus sacrés; on bâillonne leurs défenseurs, et ils élisent quand même un des ministres qui a participé à tous ces forfaits".

Et si on élit M. Blondin les Alliés diront: "Comment les Canadiens qui sont venus se battre dans les plaines de France et de Belgique pour le triomphe de la démocratie, élisent un homme public qui par ses votes et ses actes politiques a favorisé l'oligarchie, comme celle que nous combattons depuis trois ans et demi. Les électeurs Canadiens ne sont donc pas de la même lignée que les héros qu'ils nous ont envoyés".

Electeurs de Laurier-Outremont, n'est-ce pas la lexacte vérité? Qui nous contredira?

L'HOMME QU'IL FAUT BATTRE DANS LAURIER-OUTREMONT



L'HON. M. BLONDIN, ministre-colonel, candidat de la clique unioniste.

n'ont jamais cru et ne croient jamais que "leur vote aura une répercussion universelle". Ils n'ont qu'une ambition, c'est celle de débarrasser le pays du régime qui se fut rendu populaire en Allemagne.

Ce n'est pas la défaite de M. Blondin qui réjouira l'Allemagne: c'est sa victoire. "L'Allemagne applaudira des mains et le Boche dira": Les Canadiens sont de la trempe dont on fait les esclaves. On leur impose les lois les plus tyranniques; on les prive de leurs privilèges les plus sacrés; on bâillonne leurs défenseurs, et ils élisent quand même un des ministres qui a participé à tous ces forfaits".

Et si on élit M. Blondin les Alliés diront: "Comment les Canadiens qui sont venus se battre dans les plaines de France et de Belgique pour le triomphe de la démocratie, élisent un homme public qui par ses votes et ses actes politiques a favorisé l'oligarchie, comme celle que nous combattons depuis trois ans et demi. Les électeurs Canadiens ne sont donc pas de la même lignée que les héros qu'ils nous ont envoyés".

Electeurs de Laurier-Outremont, n'est-ce pas la lexacte vérité? Qui nous contredira?

Quand la France généreuse toujours décorait récemment M. Blondin de la Légion d'Honneur savait-elle qu'il fut un de ceux qui en 1911 a le plus contribué à faire haïr l'Angleterre par ses compatriotes? La France sait-elle

que ce nouveau commandeur de la Légion d'Honneur est le même qui en janvier dernier conseillait aux électeurs de Dorchester de traverser la frontière si la conscription était établie au Canada?

La France sait-elle que cet homme qu'elle glorifie aujourd'hui est le même qui prêchait autrefois l'égoïsme national en déclarant que le Canada ne devait rien à l'Angleterre ni ne devait participer à aucune de ses guerres? Et c'est cet homme qu'aujourd'hui, on veut vous faire élire à Outremont parce qu'il a sous le bras un portefeuille et un sabre au côté.

LA CARRIERE MILITAIRE DE M. BLONDIN

La "Patrie" fait grand état du grade de colonel dont s'affuble M. Blondin. Voyons il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes. Non, M. Blondin n'est colonel que de nom et ce n'est que pour redorer son blason ministériel qu'un jour il endossa le khaki. Des colonels comme M. Blondin on en compte des masses qui traînent les clubs en Angleterre, en France et au Canada et qu'on en prendrait pour le roi, jamais le colo Blondin n'aurait le coup de feu. Comment le pourrait-il lui, qui avant son voyage en France n'a jamais vu d'autre feu que celui de son poêle? Quand est-ce que M. Blondin a fait un cours militaire? Quand est-ce qu'il a été diplômé? Et c'est à cet homme qu'on confierait le commandement de nos troupes? N'ont-elles pas été assez massacrées déjà par la faute de commandants sans expérience, sinon sans bravoure?

Mais n'ayez crainte, électeurs de Laurier-Outremont, M. Blondin n'ira jamais au feu et la preuve c'est qu'il vous demande un mandat pour retourner à Ottawa après le 17 décembre. Le colonel Blondin ira alors grossir le nombre des safety-colonels dont M. Bullantyne est le plus beau type. Comme son collègue du cabinet, M. Blondin est allé mener à la boucherie les soldats du 258e Rgt dont la "Patrie" l'appelle pompeusement le commandant; oui, il était le commandant de ce régiment quand il faisait son entraînement sur le champ de mars ou dans les casernes, ou aux parades d'église: mais maintenant que le 258e est au front le commandant brûle la politesse à ses hommes et se fait banqueter à Paris et à Londres.

Non, la farce a duré assez longtemps: la fumisterie du "Colonel Blondin", ministre et candidat a fait son temps et les électeurs de Laurier-Outremont ont le droit de se demander pourquoi M. Blondin leur est venu s'imposer chez eux quand il n'avait pas été choisi par ses propres électeurs de Champlain où il brigue quand même les suffrages.

LE CAS DE L'HON. M. BELAND ET CELUI DE M. BLONDIN

Un dernier mot. Depuis quelque temps on veut assimiler le cas de l'hon. Beland à celui de M. Blondin et les cabaleurs unionistes font le reproche aux libéraux de ne pas laisser élire M. Blondin par acclamation quand les unionistes n'ont pas fait d'opposition au Dr Beland.

Et bien, nous allons régler ce cas une fois pour toutes. D'abord disons que c'est une inconvenance de comparer M. Beland à M. Blondin. L'hon. Beland avant d'être fait prisonnier par les Allemands aurait pu fuir s'il l'eut voulu: il préféra rester à son poste pour soigner les blessés même allemands plutôt que de jouir de sa liberté.

Depuis trois ans qu'il est prisonnier, le Dr Beland n'a jamais pu obtenir son élargissement par l'intermédiaire du gouvernement Borden, quand ce gouvernement a remis en liberté des milliers d'Allemands au Canada. M. Blondin était alors ministre ou confident de ministre, pourquoi n'a-t-il pas exigé la libération de son compatriote?

Si le gouvernement Borden a laissé élire le docteur Beland par acclama-

tion dans la Beauce ce n'est pas par générosité; c'est parce qu'il n'a pu faire autrement; c'est parce qu'il n'a pas pu trouver un homme pour disputer un mandat au glorieux prisonnier: ce n'est pas le gouvernement Borden dont M. Blondin fait partie qui mérite le crédit d'un tel acte de générosité; mais les concitoyens de l'hon. M. Beland; aucun d'eux n'eut osé toucher à ce mandat qu'un si terrible malheur a empêché son titulaire d'exécuter.

Non, qu'on ne vienne pas comparer M. Blondin à M. Beland: ce serait une injure à faire au député de Beauce. Le Dr Beland n'eut jamais trafiqué ses principes pour un portefeuille; le Dr Beland n'a jamais prêché la haine de l'Angleterre; le Dr Beland n'a jamais fait appel à l'égoïsme national; le Dr Beland n'a jamais trahi.

M. Blondin peut-il en dire autant. A vous de juger électeurs de Laurier-Outremont.

M. BLONDIN VEUT USURPER UN MANDAT

D'ailleurs, M. Blondin se préoccupe si peu d'être élu de vos votes, qu'il compte se faire élire chez vous, sans vous, et malgré vous, par le vote des soldats étrangers.

Pour prévenir un tel outrage, il faut que vous donniez à son adversaire, M. P. R. du Tremblay, candidat de Laurier, une majorité si considérable que des milliers de votes de soldats ne puissent changer votre verdict.

Autrement, on vous usurperait votre mandat.

MME LA MAIRESSE SERIEUSEMENT MALADE

Nous apprenons qu'une maladie assez sérieuse retient à sa chambre Madame la Mairesse de Montréal.

Vu l'état inquiétant de sa femme, il est probable que le Maire Martin ne puisse se rendre aujourd'hui à l'hôtel de ville où il doit presider la séance du conseil cette après-midi.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

"LES SAC AU DOS 1914" EN ASSEMBLEE GENERALE

Cette société choisit les officiers de son bureau de direction.—Hommage aux familles des soldats tués au front.—Un arbre de Noël pour les enfants.

La Société militaire française, "Les Sac au dos 1914" a tenu hier après-midi son assemblée générale annuelle. L'assemblée s'est tenue au local de la Société à l'édifice Dandurand, mis gracieusement à son service par M. U. H. Dandurand. Après lecture des rapports par le secrétaire et le trésorier, il a été procédé à l'élection des officiers pour l'exercice courant.

Ont été élus: président, M. Raoul Vennat, croix de guerre; 1er vice-président, M. P. Le Cointe, croix de guerre; 2e vice-président, M. J. Durand, médaille militaire; croix de guerre, secrétaire, M. J. P. Chevassu; trésorier, M. M. Delabarre, croix de guerre.

Ont été élus membres: MM. A. Couchaux, médaille militaire, croix de guerre, A. Beaulance, A. Basset, médaille militaire, médaille du Tonkin, R. A. Singher.

La Société "Les Sac au dos 1914", désireuse de rendre hommage à la grande famille française de la colonie épuisée par la perte des leurs sur les champs de bataille, et en vertu de l'article VIII des Statuts, nomme membres d'honneur les personnes suivantes.

Membres d'honneur: M. L. Auzéby, Mme et Mlle Vennat, M. et Mme M. Singher, M. et Mme L. Bourgeois, Mme Ve Herbast, M. Lambert de

Roode, Mme T. H. Coblenz, Mme Thuillier, M. E. Galibert, Mlle Germaine Revol, Mme de la Tour-Fondue, Mme Ve Leroux, Mme Ve J. Dupont, Mme Ve V. Leborgne, Mme Ve Corentin Jacob.

Comme les années précédentes, la Société offrira aux enfants des soldats français un superbe arbre de Noël; la date de cette fête sera annoncée plus tard.

PLACEZ VOS ASSURANCES FES DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANG.) FONDÉE EN 1794 A.D.

HORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAIN 986.

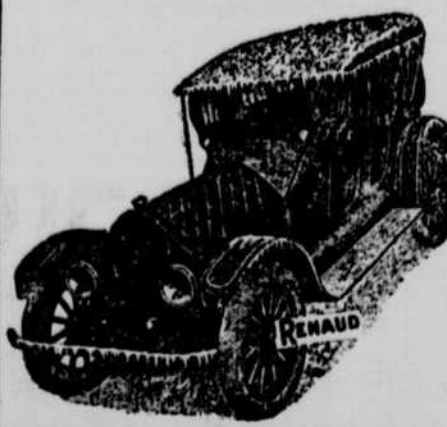
THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED Liqueurs et cigares de choix. Repas réguliers à 35c 157 BOULEVARD ST. LAURENT

COMMERCE DE BOIS ET CHARBON A VENDRE

Faisant \$150,000.00 d'affaires par année. Gros roulant en parfait ordre, ainsi que stock de charbon anthracite, bitumineux et de forge. Bonne aubaine pour acheteur sérieux. S'adresser Boîte No 103, "Le Canada."

199-26-28 Nov. 1-3-5-8 Déc-1

Housses de Radiateurs de Luxe



Notre ligne de Housses de radiateurs De Luxe comprend absolument ce qu'il y a de mieux sur le marché; ces housses sont fabriquées ici, à Montréal, par une maison dont la réputation dans ce genre de marchandises n'est pas à discuter, et nous sommes en position de fournir une housse pour n'importe quelle marque de voiture, en moins de 48 heures.

—PRIX—

Pour chars de quatre cylindres \$15.00 net
Pour chars de six cylindres \$18.00 net

THE RENAULT MOTOR SUPPLY CO.

La Cie Renaud d'Accessoires d'Automobiles.

326 STE-CATHERINE EST.

MONTREAL, CAN.